

À L'ÉCOUTE DE MARGENCY

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MARGENCY | JUIN 2023 | N° 72

LE FESTIVAL TROPICAL :
COULEURS CARAÏBES | 61



MAISON
DU BIEN-ÊTRE
| 34



MAISON DE SANTÉ
PLURIDISCIPLINAIRE
| 36



TONIFORME ARRIVE
À MARGENCY !
| 64

RETOUR EN IMAGES : 30 AVRIL 2023

Cérémonie commémorative de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation





EDITORIAL

THIERRY
BRUN

Chères Margencéennes, chers Margencéens,

Comme vous le savez maintenant, le magazine de Margency est une production collective bénévole rédigée par vos élus en marge de leurs attributions respectives. Je profite de cet opus, 7ème du nom, pour les remercier en votre nom de cet important travail de synthèse et de rédaction.

Nous l'avons souvent dit, nous voulons faire de Margency une ville où il fait bon vivre chaque jour un peu mieux, mais de toutes les actions engagées dans ce cadre, certaines sont plus structurantes que d'autres.

Malgré sa taille qui la place parmi les plus petites agglomérations d'Ile de France, Margency a déjà en effet cette particularité d'être un pôle d'enseignements secondaire et supérieur et un pôle de santé pour enfants qui accueille des patients venant de toute l'Europe. Notre ambition est de renforcer et d'élargir ces spécificités distinctives en développant l'activité de soin, de bien être, de tourisme et de loisir, cela par autant de projets contributifs d'une offre de services de proximité et du développement économique de notre ville.

C'est ainsi que nous verrons bientôt apparaître la construction déjà annoncée de notre maison de santé pluridisciplinaire, l'installation d'une maison du bien-être, et la transformation de l'ancienne mairie et de nos anciennes écuries en gîte touristique et en restaurant bistronomique.

Je vous souhaite bonne lecture et je profite de l'occasion pour vous donner rendez-vous les 23 et 24 juin prochains au Festival Tropical Couleurs Caraïbes organisé par la ville, où j'espère vous voir venir nombreux.

Avec toute ma considération,

Thierry BRUN

Votre Maire,

Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Plaine Vallée

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
ÉDUCATION	4
LE JOURNAL DES ENFANTS	10
ÉCOLOGIE & PATRIMOINE	12
URBANISME	18
VIVRE À MARGENCY	22
DOSSIER	36
FINANCES	50
ACTION SOCIALE	54
CULTURE	56
ANIMATION	58
VIE ASSOCIATIVE	64
COMMUNICATION	66
TRIBUNE	67
PLAN	68
AGENDA	70



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION | Thierry Brun **RÉDACTEUR EN CHEF** | Hervé Bertrand
COMITÉ DE RÉDACTION | L'ensemble des élus de la liste majoritaire POUR MARGENCY 2020
et le service Communication de la Mairie
RÉDACTION - PHOTOS | Service Communication de la Mairie de Margency & Laurent DROUIN Photographe
CONCEPTION & RÉALISATION | Sophie NOBLET | www.agence-waow.com
IMPRESSION | Imprimerie IPH Montmorency

info@mairie-margency.fr | www.mairie-margency.fr

NUMÉROS UTILES

STANDARD | 01 34 27 40 40
SERVICE ÉDUCATION | 01 34 27 40 76
SERVICE ETAT CIVIL | 01 34 27 40 41

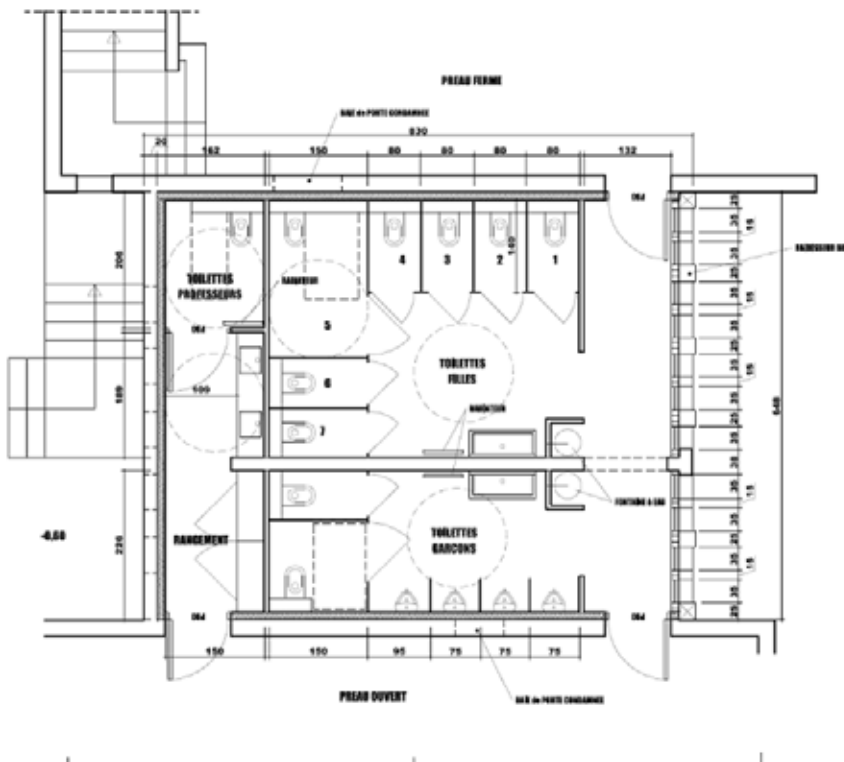


**Michel
PLAIGNAUD**

6^e Adjoint au Maire,
délégué à l'Enfance et
l'Education

DES PROJETS, ENCORE DES PROJETS...

Des projets longtemps évoqués et travaillés qui entrent dans la phase finale de concrétisation, une révision nécessaire de nos tarifs périscolaires, un projet d'écomobilité et un projet de « Rue aux enfants » avant la Kermesse des écoles.



■ RÉNOVATION DE L'ÉCOLE

La rénovation de l'école entre dans sa phase concrète. Après les projets longtemps évoqués, les concertations avec les enseignants, les élèves et les parents d'élèves, les recherches de subventions, les projections et les plans, les appels d'offres, le temps est venu de passer à la phase concrète que tout le monde attend. Les travaux vont enfin démarrer !

Cette rénovation se déroulera en 3 grandes étapes pour les travaux :

- Les toilettes seront rénovées pendant les vacances scolaires de l'été 2023. Les travaux étant d'une grande ampleur et nécessitant une nouvelle dalle de béton donc un temps de séchage important, ils commenceront dès le lundi 10 juillet soit juste après la fin des cours qui s'arrêtent le vendredi 07 juillet. Ils pourront, malheureusement, difficilement être terminés pour la

rentrée scolaire du 04 septembre, la fin du mois de septembre étant une date plus raisonnable à envisager. Des toilettes provisoires seront bien évidemment installées pour accueillir vos enfants à la rentrée des classes.

- Pour la peinture des salles de classes et des circulations, les travaux commenceront aussi cet été mais se continueront pendant les petites vacances scolaires d'automne, de fin d'année et d'hiver.
- Pour la réfection de la cour de l'école, la dernière phase de cette rénovation, il faudra attendre l'été 2024 car ces travaux sont conséquents et ne peuvent être envisagés sur des petites vacances.

Pour la rénovation des toilettes, les 4 petits toilettes « garçons » et « filles » qui donnaient dans les 2 préaux vont disparaître au profit de 2 grands toilettes « filles » et « garçons » avec des toilettes PMR (pour Personnes à Mobilité Réduite). Ces travaux permettront aussi d'établir une connexion entre les 2 bâtiments grâce à un couloir les reliant, de construire des toilettes au rez de chaussée pour les adultes et aussi un local de stockage pour le matériel et les produits d'entretien.



Pour votre information, nous avons obtenu en plusieurs subventions, environ 50 % du montant de ces travaux.

■ RÉVISION DE NOS TARIFS PÉRISCOLAIRES

Pour la rentrée scolaire de septembre, un appel d'offre pour la restauration a été relancé en avril car le contrat qui nous lie avec la société Armor Cuisine depuis 3 ans arrive à son terme au 31 août prochain. Plusieurs sociétés ont répondu sur cet appel d'offre de marché mais le choix sera fait dans le courant du mois de mai.

Cet appel d'offre nous plonge dans la réalité des prix et de l'inflation que nous ressentons tous au quotidien. En effet, la société qui nous fournit les repas depuis 3 ans, nous avait déjà soumis, en septembre dernier, à une augmentation du prix des repas, augmentation que nous n'avions pas répercutée sur les tarifs de la cantine jusqu'à aujourd'hui. Le différentiel est donc pour l'instant amorti par le budget de la commune.

Quel que soit la nouvelle société qui remportera ce marché, nous savons d'ores et déjà que le coût des repas va être encore augmenté en plus des tarifs

de l'énergie (gaz et électricité), de l'eau et des augmentations de salaires (3.5% en 2022). De plus, beaucoup de tarifs périscolaires à MARGENCY n'ont pas changé depuis de nombreuses années. Sur le prix d'un repas de cantine, nous étions et sommes encore une des communes les moins chères en étant inférieur à 5,00 € pour un enfant margencéen inscrit. Et notre volonté est de rester sous ce seuil de 5,00 € alors que beaucoup de communes se situent au-dessus.

Le prix du repas de cantine passera donc à 4,95 € pour un élève d'élémentaire (du CP au CM2) et 4,80 € pour un élève de maternelle, toujours pour un élève margencéen inscrit et nous maintenons la gratuité pour le dernier enfant des familles de 3 enfants et plus s'il est inscrit au moins 3 jours par semaine sur l'année scolaire.



Pour les mêmes raisons nous sommes dans l'obligation de réviser l'ensemble des autres tarifs périscolaires (Garderie, Centre de Loisirs, Espace Ados) car la part prise en charge par la commune augmente d'année en année et nous nous devons parallèlement de contenir les dépenses au niveau du budget municipal tout en gardant une participation communale conséquente.

Les tarifs Garderie, Centre de Loisirs et Espace Ados étant soumis au quotient familial, nous appliquons une hausse en fonction de ces quotients (7 % pour le quotient le plus bas, 18 % pour le quotient intermédiaire, 24 % pour le dernier quotient et 25 % pour les hors commune). Ces tarifs par palier de quotient permettent d'appliquer une augmentation moyenne (en volume) d'environ 21 % sans peser trop fortement sur les plus bas quotients.



Pour l'étude surveillée, seule une hausse de 3 % environ a été appliquée puisque les tarifs avaient déjà été révisés l'année dernière soit une hausse de 30 centimes par semaine d'étude. Je me permets de vous rappeler que les tarifs des trimestres sont calculés en fonction du nombre de semaines d'école. Pour l'année 2023/2024 l'impact de la hausse ne sera que de 1 € sur l'année étant donné qu'il y a une semaine d'école en moins (36 semaines cette année, tout en ayant le même nombre de jours d'école)



■ PROJET ÉCOMOBILITÉ

Margency avec le concours de la CAPV notre Communauté d'Agglomération Plaine Vallée se tourne vers l'écomobilité avec un challenge qui fera participer nos élèves de CE2, CM1, CM2 ainsi que les 6^{ième} du collège Notre Dame de Bury. Ce challenge se déroulera sur la semaine du 26 au 30 juin, semaine pendant laquelle il sera demandé à nos élèves d'adopter des pratiques écoresponsables pour se rendre et revenir de leur lieu d'apprentissage soit l'école ou le collège. Ils ont donc pu venir à pied en empruntant les « Petits pas », ces petits pas bleus que vous avez vu fleurir en avril sur nos trottoirs et qui nous incitent à tous privilégier la marche à pied pour nos déplacements dans la ville. Bientôt, vous remarquerez les panneaux qui indiquent les distances et les temps nécessaires pour atteindre les écoles à partir de beaucoup d'endroits qui nous paraissent souvent éloignés.

Mais ils ont pu aussi choisir d'autres moyens de transport, comme la trottinette pour laquelle des sensibilisations à la prévention routière ont eu lieu dans les classes de Margency, le vélo ou encore le co-voiturage.

■ RUE AUX ENFANTS, RUE POUR TOUS

Ce projet écomobilité s'achèvera le vendredi 30 juin à 16h30 par une piétonnisation de la rue Henri Coudert afin d'envahir la rue et les trottoirs pour célébrer ce challenge et pour ouvrir pour tous cet univers d'écomobilité. Sans voiture dans la rue, des animations et des ateliers pourront, après un grand goûter ouvert à tous, accueillir les petits et les grands, autour d'activités, de présentations, de jeux célébrant l'Écomobilité. Cette Rue aux Enfants, Rue pour Tous » s'arrêtera vers 18h30 pour permettre à tous, d'assister ou de participer à la kermesse des écoles de Margency.





Isabelle LACOUR

Conseillère municipale
déléguée à la Petite
Enfance

MARGENCY : UNE DESTINATION DES JEUNES PARENTS ET ENFANTS...

Avec plus de 1% de taux de natalité, Margency se caractérise par ce constat : de jeunes parents viennent s'y installer pour élever leur enfant là où il fait bon vivre. Des services de qualité pour la petite enfance y sont attendus.

Où déménager près de Paris pour élever son enfant ? Telle a été la question posée aux habitants de la capitale désireux de s'évader de l'intérieur du périphérique. Le 15 septembre 2022, le titre national « Le Figaro » a classé les 390 communes franciliennes de plus de 2000 habitants situées à une heure ou moins en voiture ou en transports en commun du centre de Paris. Margency se classe en 7^{ème} position.

La ville de Margency se réjouit à nouveau de cette mise en valeur même si ce type de classement régulièrement réalisé par la presse n'a pas une portée scientifique. En tout état de cause, il témoigne de l'attractivité de notre territoire et de la satisfaction d'y vivre.

■ AU NIVEAU NATIONAL

Selon le rapport du Conseil de la famille du HCFEA l'offre d'accueil baisse au niveau national, malgré des attentes importantes des parents.

En France, le constat en matière d'accueil du jeune enfant est celui d'un déclin du nombre de places offertes depuis 2017 (- 50 000 places entre 2017 et 2020). La raison principale est la baisse continue depuis 2013 du nombre de places chez des assistantes maternelles, baisse qui s'accélère entre 2017 et 2020 (- 60 000 places). En outre, les crèches gérées par des collectivités ou des associations sont également en déclin et le nombre de places pour les enfants de 2 ans à l'école préélémentaire chute entre 2017 et 2020. Seules les crèches privées à but lucratif connaissent une évolution dynamique, en particulier les micro-crèches à tarif libre (« micro-crèches Paje »).

Conséquence, toujours au niveau national, l'écart entre les souhaits des parents pour leur jeune enfant et le recours effectif à un mode de garde reste important.



■ A MARGENCY

Si la ville compte 2 micro-crèches d'une capacité désormais de 12 berceaux chacune sur le site de l'hôpital d'enfants de Margency, l'une est désignée pour les salariés de l'établissement, l'autre pour les habitants de la commune (Du Petits Bois et les Petits Patapons). Le nombre d'assistantes maternelles sur la commune a connu la même décroissance atteignant en 2021 7 assistantes maternelles pour 24 agréments à cette même date.

Face à ce constat, il nous a paru impératif de mettre en œuvre à Margency une politique ambitieuse en faveur de l'accueil du jeune enfant pour développer l'offre et proposer une place d'accueil à tous les enfants de moins de 3 ans qui en ont besoin. Elle se concrétise par les actions suivantes :

- Poursuivre le développement de places avec la création d'une 3^{ème} micro-crèche de 12 places supplémentaires ; cependant les politiques de développement de l'accueil collectif ne suffiront pas à répondre à l'ensemble des besoins :

- Il faut donc prendre à bras le corps le sujet de l'offre par les assistantes maternelles ; cela suppose d'avancer sur l'attractivité et les conditions d'exercice de la profession, mais aussi d'avoir une politique dynamique d'encouragement au développement des espaces dédiés aux assistantes maternelles ;

A Margency, nous avons donc mis à disposition les locaux du centre de loisirs les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 aux assistantes maternelles agréées sur la commune et proposé des aides financières aux projets présentés par les assistantes maternelles. A ce jour, le nombre de places agréées a progressé de 24 en 2021 à 30 en 2023. C'est positif mais le nombre de places agréées en assistantes maternelles et en micro-crèche ne répond pas encore totalement à la demande.

En 2023, afin de favoriser les échanges entre futurs ou jeunes parents et les acteurs « petite enfance », nous proposerons une demi-journée d'accueil de la parentalité le samedi 9 septembre à 9h30 en mairie, salle des mariages.

D'une durée d'environ 2 heures, ce moment de partage sera l'occasion pour les parents, récents ou futurs, de rencontrer les acteurs : assistantes maternelles, animateurs de micro-crèches ainsi que les partenaires et conseillers parentalité du territoire. A votre agenda !



Michel
PLAIGNAUD

6^e Adjoint au Maire,
délégué à l'Enfance et
l'Education

UN SUPER SÉJOUR AU SKI !

Les élèves de l'école Saint-Exupéry ont rédigé pour vous le carnet de bord de leur voyage au ski : de la bonne humeur, de la joie, des activités et quelques surprises ! A lire avec la plus grande attention...



■ DIMANCHE 5 FÉVRIER 2023

Le car a démarré à 7h00 pour se rendre à Saint-Prix à 7h18, puis nous sommes repartis à 7h23. Le premier pneu s'est dégonflé en partant. Nous nous sommes arrêtés sur une aire d'autoroute pour le regonfler. Vers 13h00, un voyant s'est allumé devant le conducteur pour indiquer que 2 pneus étaient en train de se dégonfler. À 14h00, l'équipe de dépannage a travaillé jusqu'à 17h00 pour réparer les pneus. Nous sommes

repartis et sommes arrivés à 00h04 et 31s. Vendredi 10 février : retour à 21h00 pour déposer la classe de Saint-Prix, et nous sommes arrivés à 6h37 à l'arrêt de bus MAIRIE de Margency, très contents de notre classe de neige. Maëlle a proposé de donner 200€ à la maîtresse pour rester une semaine de plus tellement c'était bien !
Fait par Arthur, Mathis et Aymen.

■ LUNDI 6 FÉVRIER 2023

Le lundi matin, les maîtresses sont venues nous réveiller, nous sommes partis prendre le petit-déjeuner. Ensuite, nous sommes allés au sous-sol du chalet pour nous équiper en matériel de ski. Après, nous sommes partis manger. Pour notre première leçon de ski, nous

avons pris la navette pour nous rendre sur les pistes. Nous avons attendu les moniteurs pour former des groupes. Une fois les groupes constitués, nous sommes partis skier pendant 2 heures. Nous n'avons pas fait de veillée car nous étions trop fatigués, il était trop tard. Dans nos lits, nous nous sommes dit que nous avons passé une bonne journée.
Fait par Romane, Ofelia, Guillaume et Gabriel.



armor cuisine

La cuisine traditionnelle au service de la collectivité



2-12 rue Lavoisier
93000 BOBIGNY
Tél.: 01 48 10 10 80
Mail : contact@armorcuisine.com

Z.I. de la Prairie St Pierre
10-12 rue des Longs Sillons
77120 COULOMMIERS
Tél.: 01 64 82 10 70
Mail : restauration@armorcuisine.com

www.armorcuisine.com

■ MARDI 7 FÉVRIER 2023

Nous nous sommes levés le matin pour prendre le petit-déjeuner. Nous sommes partis en balade et avons traversé la grande passerelle. Nous avons fait une bataille de boules de neige et avons construit un bonhomme de neige. Ensuite, nous sommes allés déjeuner. Après le repas, nous sommes montés dans la navette pour aller skier. Pendant le ski, Caine-Ciel est sorti de la piste, Quentin a fait une galipette en skiant, et Alexis a "sauté" du télésiège en arrivant. Nous sommes rentrés au chalet pour prendre notre douche et avons dîné. Après, Cyrille a organisé une soirée "Just Dance". Ensuite, nous nous sommes allongés et nous nous sommes endormis. Fait par Quentin, Caine-Ciel, Alexis et Thinhinane.



■ LE TROISIÈME JOUR À MORZINE

Mercredi 8 février, nous nous sommes réveillés et avons joué à des jeux de société avant le petit-déjeuner. Ensuite, nous avons fait une balade avant l'atelier menuiserie. Nous avons d'abord fait un entraînement, puis nous avons choisi nos formes et nous avons fabriqué des objets en bois. Après cela, nous avons mangé des hamburgers avec des frites. Pour le dessert, nous avons dégusté une glace. L'après-midi, nous avons fait du ski avec nos groupes préétablis. Après le ski, nous avons pris une collation, puis

nous sommes rentrés au chalet. Nous nous sommes douchés et avons dîné. Nous avons eu une tartiflette. Ensuite, nous avons joué à des jeux de société. Ceux qui le souhaitent ont acheté des souvenirs. Puis nous nous sommes couchés. Fin de la journée !
Fait par Tania, Onyx et Jawed.



■ JEUDI 9 FÉVRIER 2023

Le matin, nous nous sommes réveillés et avons pris un petit-déjeuner avec des Chocapics, du lait et du pain. Ensuite, nous sommes allés à la patinoire. Guillaume tombait toutes les trois secondes. Au déjeuner, nous avons mangé des betteraves avec de la purée de colin. Au dessert, nous avons eu des fruits et du fromage. Ensuite, nous sommes allés skier. Charles, le moniteur de l'ESF, est devenu gentil. Quentin a pris le mauvais chemin et a fait une grande descente au lieu d'une petite descente. Il est tombé comme une peau de banane. Eva a freiné sur Ethan et ils sont tous les deux tombés. Après notre cours de ski, nous avons eu un beignet au chocolat pour le goûter. Ensuite, nous sommes rentrés en navette au chalet et avons joué à des jeux de société avec d'autres camarades de notre classe. Quelques minutes plus tard, nous nous sommes préparés pour la soirée "BOUM". Ensuite, nous sommes allés manger. Nous avons eu de la raclette et pour le dessert, nous avons célébré l'anniversaire d'Eden avec un délicieux gâteau au chocolat. Nous sommes allés à la "BOUM". Il y avait des amoureux qui ont dansé des slows. Ensuite, nous nous

sommes brossé les dents et tout le monde est allé au dodo !
BONNE NUIT ! Vive le Ski !
Fait par Nour, Alice, Anne-Juliette et Ethan.

■ VENDREDI 10 FÉVRIER 2023

Nous nous sommes réveillés vers 7h50 du matin. La chambre des 5 garçons a joué au Monopoly. Nous avons commencé à faire les valises et ensuite nous avons pris le petit-déjeuner avec des céréales, des yaourts, du pain, du beurre, etc. Nous nous sommes préparés et avons descendu nos valises en bas. Nous nous sommes préparés pour la visite de Montriond. Sandra, la guide, nous a appris que le ski a été inventé et que le métier du ski a été créé en 1934, et que la première station était Pleney. Elle nous a également montré les animaux en bas de la maison (vaches, poules, cochons, etc.), mais nous ne révélerons pas le nom de la famille. Après le déjeuner, nous avons mangé du kebab avec des coquillettes. Pendant le ski, nous avons fait des parcours, des tests et la remise des médailles. Loan a obtenu son flocon, Noham et Matteo ont reçu la médaille de fin de stage, et Eva a obtenu son flocon. Après un bon goûter avec une brioche et du chocolat, nous avons repris la navette pour retourner au chalet. Nous avons rendu les skis, les casques et les chaussures de ski. Au dîner, nous avons mangé de la soupe, de la pizza et de la glace. Les maîtresses avaient peur que nous vomissions dans le bus, mais heureusement ça ne s'est pas produit ! Merci à la mairie et aux entreprises qui ont généreusement contribué pour rendre cette classe de neige possible !
Fait par Loan, Noham, Matteo et Eva.





la grande lessive des ecoles

Doriane et ses élèves de maternelle.

Cabanes dans les arbres, maisons ou encore immeubles : les enfants s'imaginent et dessinent des "Tipis". C'était le jour de la grande lessive !

« Le mardi 21 mars, des papas et des mamans sont venus dans la classe pour nous aider à fabriquer des tipis. C'était le jour de la « Grande lessive ». Cette année, le thème était : « ma cabane est la tienne ». La classe a décidé de faire des tipis.

Pour décorer les tipis, nous avons utilisé de la peinture avec des cotons-tiges, des paillettes avec de la colle, des feutres pour le graphisme, du drawing-gum, de l'encre et des boules de papier de soie.

Nous avons découpé autour du tipi et avons collé les languettes sur une feuille de couleur sur laquelle

il y avait écrit : « le tipi de... » avec nos prénoms.

Enfin, nous avons fixé des cure-dents qui représentaient les bouts de bois pour les accrocher ensuite sur le grillage de l'école élémentaire.

Toutes les classes de l'école maternelle ont représenté des cabanes : la classe de Deborah a fait des immeubles, la classe de Claudine a fait des maisons et la classe de Cécile et Julie a fait des cabanes dans les arbres. »

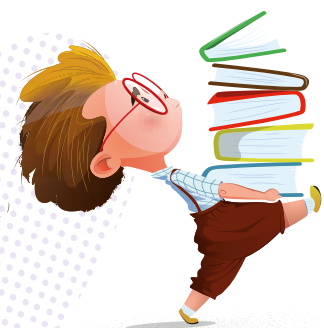


LE JOURNAL des enfants

Ville de MARGENCY

Les enfants de Margency sont fiers de vous présenter leur journal. Journalistes en herbe, curieux, intéressés, ils reviendront dans chaque magazine vous présenter les sujets qui les passionnent, les intéressent, pour vous permettre aussi à vous, Margencéens, de voir votre ville à travers leur regard d'enfant. Ce projet est piloté par l'APEIM. Dans une période un peu confuse pour les enfants, l'APEIM souhaitait leur donner une occasion de s'exprimer, parler de sujets qui leur tiennent à cœur ou rencontrer des personnes qui les inspirent. C'est aussi bien sûr un formidable outil pédagogique - choix du sujet, recherche de l'information, rédaction... Nous espérons que ce nouveau numéro vous plaira. Rendez-vous est pris pour les suivants.

L'équipe du journal des enfants.







Céline POUTEAU

Conseillère Municipale
Ecologie développement
durable

MARGENCY, ENGAGÉE DANS LE COMPOSTAGE ÉCOLOGIQUE

Margency s'engage dans la protection de l'environnement en installant un deuxième composteur au parc de la mairie, offrant aux habitants une solution pratique pour réduire les déchets organiques et produire un terreau de qualité.



■ COMPOSTONS PLUS !

La mairie de Margency s'engage de plus en plus dans la protection de l'environnement en installant un deuxième composteur au fond du parc municipal de la mairie. En collaboration avec le Syndicat Emeraude, une initiative qui permettra aux habitants de la ville de participer activement à la réduction des déchets organiques.

Le Syndicat Emeraude a envoyé un courrier d'informations à tous les habitants de Margency pour leur expliquer l'importance du compostage et les avantages qu'il procure. Le compostage permet de réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de produire un terreau de qualité pour les jardins.

■ LES DATES À RETENIR

Le 14 juin, une réunion d'information a eu lieu à la mairie de Margency à 18h30, pour répondre aux questions des habitants et les aider à comprendre comment utiliser efficacement le nouveau composteur. Les experts du Syndicat Emeraude étaient présents pour répondre à toutes les questions.

L'inauguration du deuxième composteur

aura lieu le 24 juin, pendant la fête du village. Il y aura des activités et des ateliers pour expliquer aux gens comment utiliser le composteur et comment utiliser le terreau produit pour leur jardin. Les habitants pourront également apporter leurs déchets organiques pour les ajouter au composteur.

■ DU PRATIQUE À L'UTILE

En installant un deuxième composteur au parc de la mairie, l'équipe municipale de Margency offre aux habitants une solution pratique et respectueuse de l'environnement pour traiter leurs déchets organiques. Cette initiative permettra également de sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux et de les encourager à adopter des gestes éco-responsables au quotidien.

Nous encourageons tous les habitants de Margency à participer à cette initiative en apportant leurs déchets organiques au composteur et en assistant aux réunions d'information. Nous espérons que cette action sera une réussite et que les habitants de Margency continueront à s'engager dans des pratiques respectueuses de l'environnement pour préserver notre planète pour les générations futures.

■ LE COMPOSTAGE UN PROCÉDÉ COMPLEXE

Cette initiative s'inscrit dans une démarche écologique et durable de la mairie de Margency, qui souhaite encourager les citoyens à participer à la protection de l'environnement et à la réduction des déchets. Nous espérons que cette initiative sera une réussite et que les habitants de Margency s'engageront de plus en plus dans des actions éco-responsables.

Le compostage est un procédé naturel de décomposition des matières organiques qui se déroule en présence d'oxygène et de micro-organismes. Les déchets organiques comme les coquilles d'œuf, les épluchures de légumes, les feuilles mortes, les tontes de gazon, etc., sont ajoutés au composteur et mélangés régulièrement pour favoriser la décomposition.

Au fil du temps, ces matières se dégradent et se transforment en un compost riche en nutriments, idéal pour nourrir les plantes et les jardins. Le compostage est une alternative écologique au traitement des déchets organiques par incinération ou enfouissement, qui émettent des gaz à effet de serre et polluent l'environnement. La quantité de déchets organiques doit cependant être mesurée et contrôlée pour obtenir un compost de bonne qualité.



Mohammed NIFA

4^e Adjoint au Maire,
délégué aux Sports,
Animation et Jeunesse

LA MARCHÉ ÉCOCITOYENNE : POUR UNE VILLE PLUS VERTE

Cette année encore, Margency a organisé pour la troisième fois consécutive une marche éco-citoyenne dans la ville. L'objectif reste le même : rendre notre ville plus propre tout en sensibilisant les habitants à leur environnement et sa préservation..

■ LA MARCHÉ ÉCO-CITOYENNE UNE INITIATIVE DE PLUS EN PLUS SUIVIE

« Préserver l'environnement est une nécessité et une priorité pour nous assurer un avenir plus durable » Tel est le thème de cette marche écocitoyenne. Un peu partout en France, et même dans le monde, de plus en plus de marches sont organisées pour nettoyer une ville ou une commune. En effet, face à l'accélération du réchauffement climatique ces dernières années, et en particulier l'été 2022 qui a été l'un des plus chauds connus en France, il est crucial d'agir.



■ DÉROULÉ DE LA MARCHÉ ÉCO-CITOYENNE

Pour la troisième année consécutive, une marche écocitoyenne a eu lieu le samedi 25 mars. Elle a permis de rassembler un petit groupe de personnes motivées pour nettoyer notre ville de Margency. Notre groupe de marcheurs/ramasseurs a pu bénéficier d'un grand soleil et d'une ambiance paisible et agréable. Pour cette marche écocitoyenne, chaque participant a reçu des équipements adéquats pour ramasser les déchets en toute sécurité et propreté, notamment des masques, des gants et des sacs poubelles.

Le départ de cette marche écocitoyenne a été donné à 10h00 sur le parvis de la mairie. Pendant environ 2 heures, nous avons ramassé principalement des mégots de cigarettes, des masques chirurgicaux, des emballages de restauration rapide ainsi que divers plastiques (en une matinée à peine).

■ PRENDRE CONSCIENCE

Malgré le peu de déchets récoltés par le groupe de marcheurs, comparé à certains chiffres provenant d'autres villes qui organisent des marches écocitoyennes, nos participants n'ont pas ménagé leurs efforts puisqu'ils ont rempli environ 2 sacs poubelles et 3 autres à moitié. Cette marche écocitoyenne a eu un réel impact sur nos participants. En effet, elle leur a permis de prendre conscience que maintenir une ville propre est crucial pour la santé et le bien être des habitants, ainsi que pour l'environnement. Les déchets peuvent avoir des effets néfastes sur la qualité de l'eau et des sols. Ils peuvent également affecter la faune et la flore locales et contribuer au changement climatique.



■ AGIR POUR UN ENVIRONNEMENT ET UNE VILLE PLUS SAINES !

Il est donc important que chaque Margencéen prenne ses responsabilités en matière de gestion des déchets, afin de protéger l'environnement et de vivre dans une ville propre et saine. Cela implique de réduire sa production de déchets et de recycler autant que possible. D'autres marches écocitoyennes seront organisées à l'avenir afin de rassembler de plus en plus de personnes et de sensibiliser un maximum de Margencéens aux enjeux environnementaux. Nous encourageons vivement tous les habitants à y participer pour aider à nettoyer ensemble notre belle ville de Margency. Nous espérons vous y voir nombreux et nombreuses !





**Claude
COLLINEAU**

Cercle Culturel de
Margency

PATRIMOINE BÂTI LÉGENDE ET POINTS DU PARCOURS

A l'aide de la carte de notre commune et de ses repères commentés, découvrez les principaux lieux et bâtiments du patrimoine de Margency.



1. MAIRIE DE MARGENCY

Ce bâtiment a été construit au cours du 19^e siècle. Frédéric Empaytaz a acquis une partie du parc de Bury en 1851 et a fait construire une demeure qui fut détruite par un incendie. Celle-ci a été reconstruite en moellons enduits, avec des façades extérieures décorées d'anges. Dénommée le Petit Bury, la propriété a ensuite été vendue à la famille Denfert-Rochereau en 1913. En 1926 la propriété fit l'objet d'une donation à la famille Enjalbert, qui la cédera à la municipalité de Margency en 1977.

2. CHÂTEAU DE BURY

Ce domaine qui est un patrimoine privé, est traversé par le ruisseau de Corbon, sur lequel un moulin à eau existait aux 17^e et 18^e siècles. Ce domaine à l'abandon fut racheté en 1922 par Ferdinand Tattet. Les vieux bâtiments ont été démolis et remplacés par le château actuel construit en 1834-1835 sur les plans de l'architecte Louis Visconti. Le parc a été dessiné par Louis-Sulpice Varé, qui y a fait planter des arbres rares tels que les cyprès chauves aux racines aériennes, ailante et féviers d'Amérique, platanes hybrides, Séquoia.

3. CHÂTEAU DE MAUGARNY

Il est également connu sous les noms de Château Leroux ou Bury Sup. C'est un patrimoine privé de l'établissement Bury-Le-Rosaire. La grille du parc de ce château, ornée de deux "L" entrelacés (pour les familles propriétaires Leroux-Lefranc), a été placée à l'entrée de la Mairie de Margency lors de la rénovation des écuries. Celles-ci ont été réhabilitées en 1993 pour accueillir Bury-Sup, avec des locaux modernes comprenant notamment un amphithéâtre appelé "La Maison de Verre", conçu par les architectes Martinelli et Bical.



4. L'ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY

La construction de l'école a été réalisée en 1964 et agrandie en 1971 pour répondre aux besoins croissants de la population et au développement nécessaire d'une école maternelle qui a pris place dans les locaux de l'ancienne école publique. L'école maternelle Le Petit Prince a, quant à elle, été installée dans les locaux de l'ancienne école primaire en 2009.



5. LA BIBLIOTHÈQUE JEAN D'ORMESSON

a été inaugurée en décembre 2011 en présence de Jean d'Ormesson. Le bâtiment, don de la famille Muret, date de la fin du XIX^e siècle ; la première maison vétuste achetée en 1869 par Louis Muret, qui était maire, fut aménagée en salle de classe et logement pour instituteur, puis reconstruite et agrandie quelques années plus tard. L'édifice porte sur sa façade les inscriptions en céramique décorative : "ÉCOLE" et "INSTITUTEUR" pour bien montrer la valeur de l'espace ainsi créé pour l'éducation des enfants.

6. LA RUE ROGER SALENGRO

À l'origine, appelée Grande Rue, la voie unique du petit village historique de Margency était bordée de fermes dont l'accès aux habitations se faisait par des porches donnant sur des cours fermées. Cette voie de communication était le cœur du village avec son église, le château, la mairie et le lavoir avec une fontaine ; sur cette rue, il y avait également une ancienne tuilerie qui a fonctionné jusqu'en 1870 et un relais-Poste pour la diligence. Subsistent encore le bâtiment d'habitation de la tuilerie et la majeure partie du relais-poste occupée par le café-hôtel meublé.

7. L'ÉGLISE DE MARGENCY

L'église est l'ancienne chapelle du château de la Seigneurie, elle existait au début du 16^e siècle. Dédiée à la Nativité de la Vierge, elle a été consacrée en église en 1548. Elle fut agrandie et a subi de nombreuses rénovations au cours des siècles. Deux œuvres intéressantes peuvent être observées à l'intérieur de l'édifice : un vitrail représentant Saint Charles Borromée et les pestiférés et un tableau de l'école hollandaise, La Sainte Famille, classé monument historique.

8. L'ANCIENNE MAIRIE

Après avoir servi de mairie pendant près de 140 ans, cette maison bourgeoise de caractère (don du maire Jean Baptiste Lefranc en 1842), surmontée d'une sorte de beffroi équipé d'une horloge avec deux cadrans, a abrité la mairie jusqu'en 1977, puis le Cercle Culturel et sa bibliothèque associative jusqu'en 2010.

9. LE CHÂTEAU DE MARGENCY

Il est la propriété de la Croix Rouge Française qui y gère un Hôpital pour enfants malades en postcure : c'est le château de la Seigneurie de Margency. L'histoire de Margency s'inscrit principalement depuis le 14^e siècle, dans l'histoire de ce domaine de la Seigneurie, de ses seigneurs, de ses visiteurs et de ses derniers propriétaires. Henri Davillier fit construire le château actuel sur les plans de l'architecte Just Lisch

vers 1866 pour remplacer l'ancien édifice endommagé par un incendie ; Le château fût occupé par les Prussiens en 1870, puis réquisitionné en 1940 et enfin vendu à la Croix Rouge en 1943. Les ailes et le colombier de l'ancien édifice ont été restaurés et transformés en maison d'accueil des parents de l'établissement hospitalier pour enfants malades.



10. LE PAVILLON DES ARTS,

Construit en 1862 par Louis Muret dans le domaine ayant appartenu à la famille Renaudière. Cette belle maison bourgeoise a plus récemment appartenu à la famille Mosseri-Harari-Dreyfus. Abandonnée pendant une dizaine d'années, la municipalité l'a acquise en 1998. Parmi les hôtes célèbres y ayant séjourné, Alexis Francis Rio ami de Nicolas Jean Renaudière propriétaire au début du 19^e siècle, vint en 1828, terminer son ouvrage sur l'architecture religieuse. A la fin du 20^e siècle Carlos Fuentes, écrivain, nommé ambassadeur du Mexique à Paris rédigea un de ses romans pendant sa résidence en ce domaine et son compatriote Jose Luis Cuevas peintre et sculpteur y exprima ses talents d'artiste pour une exposition à Paris, en 1976, au Grand Palais.

Aujourd'hui, le Pavillon des Arts accueille les associations Arabesques (école de musique, de danse et de théâtre) et le Cercle Culturel (atelier aquarelle, céramique et patrimoine).

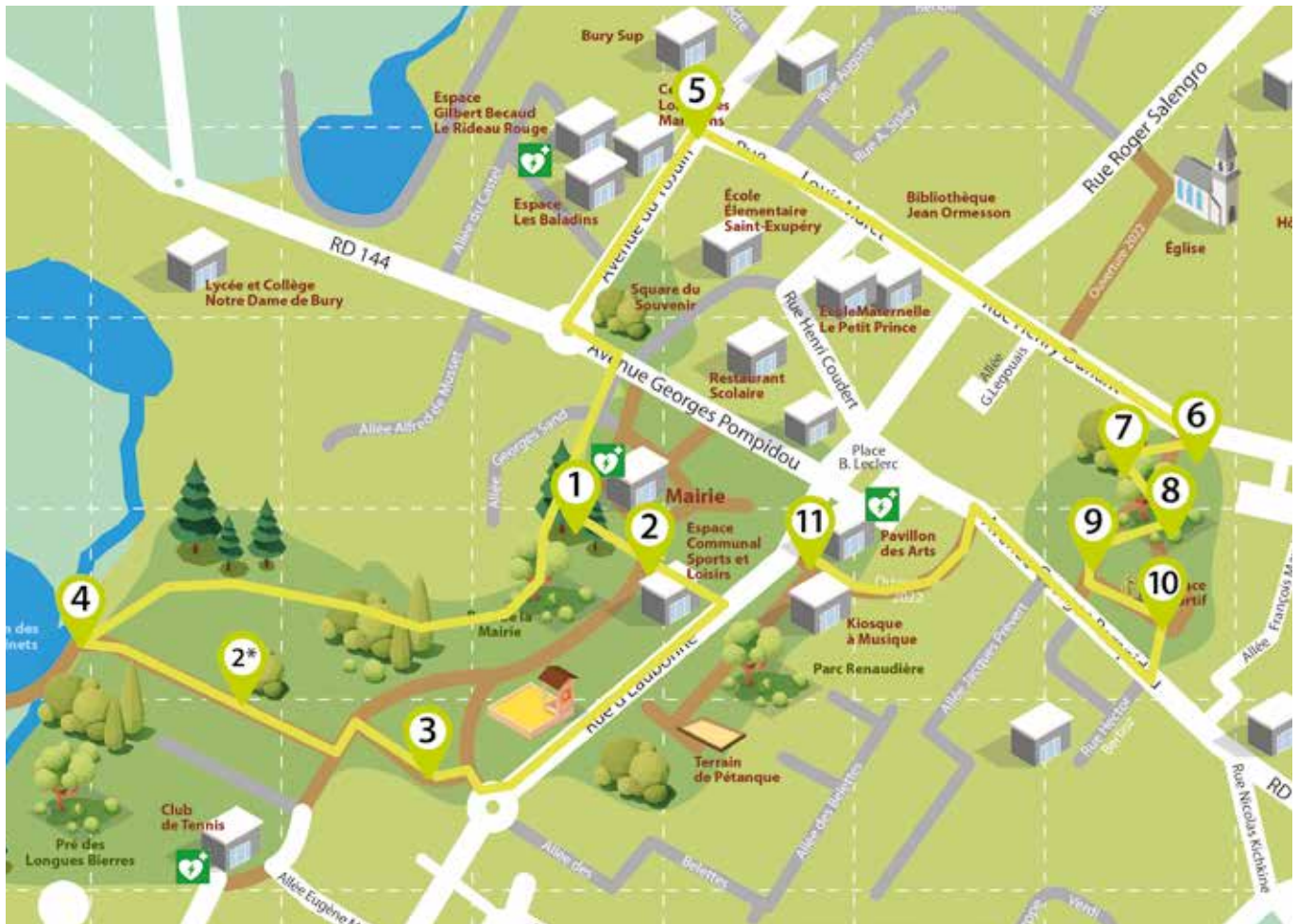


**Claude
COLLINEAU**

Cercle Culturel de
Margency

PATRIMOINE NATUREL LÉGENDE ET POINTS DU PARCOURS

Découvrez les trésors naturels de notre commune grâce à cette carte municipale de nos parcs et à ses repères commentés.



1. SOPHORA JAPONICA PENDULA

« Sophora » est un nom arabe signifiant « Arbre de miel » en raison de ses fleurs mellifères. Il est appelé aussi « arbre des pagodes » car souvent planté près des temples bouddhistes chinois ou japonais.

Ce sophora pleureur est classé arbre remarquable du département du Val d'Oise.

2. CÈDRE PLEUREUR

Le cèdre pleureur est apparu spontanément sur un cèdre de l'Atlas faisant suite à une mutation génétique d'un spécimen planté dans l'Arboretum de la Vallée aux loups dans les Hauts de Seine ; tous les cèdres pleureurs de nos régions ont pour origine ce spécimen ayant muté sans intervention humaine identifiée.

3. SÉQUOIA GÉANT

Le Séquoia géant est une espèce de conifères de la famille des Taxodiaceae ou des Cupressaceae. Il est l'unique représentant actuel du genre Sequoiadendron. Ce dernier peut atteindre des hauteurs de plus de 110 mètres et vivre plus de 3000 ans. Celui de notre parc, presque bicentenaire s'élève à environ 45 mètres.

4. RU DE CORBON

Le ru venant de la forêt de Montmorency traverse Montlignon et partage le parc de Bury ; (la partie à l'ouest du ru, est située sur Eaubonne).

5. ALLÉE DE CERISIERS DU PARC DE MAUGARNY

Il ne reste que quelques arbres de cette ancienne et originale allée du château de Maugarny.



6. MAGNOLIA GRANDIFLORA

Le magnolia à grandes fleurs, ou laurier-tulipier est un arbre de grande taille ; c'est le plus connu des magnolias. Nommé ainsi en raison de ses belles feuilles persistantes, lisses « d'apparence vernie », coriaces, vert brillant sur la partie supérieure et roux ferrugineux en dessous.

Ce Magnolia, aux multiples troncs est classé depuis 2022, arbre remarquable de France.

7. MINI-FORÊT MIYAWAKI (EN DÉVELOPPEMENT)

Mini-forêt dense (3plants/m²) s'inspirant des forêts naturelles avec des types de plantations dédiées aux milieux urbains très minéralisés. Miyawaki était un botaniste japonais né en 1928 et il a mis au point avec succès cette technique vers 1970.



8. CÈDRE DU LIBAN

Il s'agit d'une espèce d'arbres conifères de la famille Pinaceae. La grande caractéristique du cèdre du Liban provient de son port conique, pendant ses trente premières années, puis devenant tabulaire par la suite.

9. PLATANE HYBRIDE

Le platane commun ou platane à feuilles d'érable est une espèce hybride, entre le platane d'Occident et le platane d'Orient ; il est apparu au cours du XVIII^{ème} siècle en Europe. Feuille large en forme de feuille d'érable. Fruits, les akènes entourés de duvet se dispersent au vent.

10. GINKGO BILOBA

Arbre originaire de Chine, cultivé depuis des milliers d'années pour ses bienfaits médicinaux. Il est également connu sous le nom d'arbre aux quarante écus en raison de la couleur dorée de ses feuilles, en automne. Les arbres femelles produisent des ovules (fruits nauséabonds) permettant sa reproduction.



11. ALLÉE DE TILLEULS

Le genre Tilia regroupe les tilleuls, des arbres sauvages et ornementaux dont les fleurs odorantes mellifères et les bractées sont utilisées en infusions apaisantes et calmantes. Trois espèces se distinguent par leur couleur et l'aspect des feuilles en forme de cœur. (tilleuls communs, pour l'allée du parc Renaudière).

L'ÉQUIPE DE COMMUNICATION VOUS FAIT DÉCOUVRIR DES OUVRAGES ÉCRITS PAR DES MARGENCÉENS



LE DOMAINE RENAUDIÈRE ET SES HÔTES, HISTOIRE DU PAVILLON DES ARTS

Le Cercle Culturel vous invite dans son dernier ouvrage écrit par Claude Collineau, à découvrir l'histoire de ce bâtiment historique de notre ville. N'hésitez pas à commander ce recueil auprès du Cercle Culturel de Margency.

Pavillon des Arts - Cercle culturel
1-3 rue d'eaubonne - 95580 Margency
Tél.: 01 34 16 62 09
Email : cercle.culturel@neuf.fr
Prix : 5€. Manuel de 56 pages.



F. VILLE-VALLÉE

1^{re} Adjointe au Maire,
déléguée à l'Urbanisme,
Aménagement durable
et Travaux

RETOUR SUR NOTRE DÉMARCHÉ D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.

La commune de Margency s'engage dans une démarche de construction durable, en anticipant les usages futurs des bâtiments et en privilégiant des matériaux durables et réemployables.

■ CONSTRUIRE DURABLEMENT POUR L'AVENIR

Notre commune multiplie ses actions pour réduire le bilan carbone des activités et des projets, y compris en phase exploitation. Au-delà de la réduction de ses émissions directes et indirectes, nous souhaitons accompagner le développement d'un usage responsable des ouvrages que nous réalisons.

Construire durablement nécessite d'anticiper les usages futurs, mais aussi de prendre en compte les contraintes et les opportunités que rencontre un bâtiment sur l'ensemble de son cycle de vie.

Un double enjeu pour nos projets :

- Réduire la demande énergétique par les usages et les équipements
- Réversibilité et chronotopie des bâtiments pour leur permettre une seconde vie...

Dès lors, l'analyse de départ va transformer le fond et la forme des constructions (conception et agencement des espaces), mais aussi la qualité, la durabilité et la réemployabilité des matériaux utilisés.

■ NOTRE PROJET DE CONSTRUCTION NEUVE « LA MAISON DE SANTÉ »

Pour s'assurer de la durabilité et de l'utilisabilité de ce bâti, il est nécessaire de créer des structures capables de s'adapter aux envies et aux besoins des usagers d'aujourd'hui et de demain. En pratique, chacun des choix faits actuellement en amont de ce chantier avec la maîtrise d'œuvre, les personnels de santé et les Margencéens va impacter



la durabilité de l'édifice, son potentiel de réemploi et de recyclage, sans oublier son évolutivité et son adaptabilité.

Pour ce faire, les axes de solutions sur lesquelles nous nous orientons sont multiples, étude des usages pour construire au plus juste, travail sur le design pour économiser les matériaux, espace intérieur modulable, exposition au soleil du bâtiment, achats de matériaux performants comme isolation thermique par l'extérieur « réemployable et durable » ou encore le chauffage par géothermie de surface.

l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et le gaspillage de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets, à tous les stades du cycle de vie des produits.

La réutilisation des matériaux et le recyclage des déchets se sont immiscés dans le secteur de la construction. Une prise de conscience globale sur notre façon de consommer, un retour au bon sens, mais aussi, sur un plan juridique, la RT Bâtiment et la RE2020.

■ NOS PROJETS DE RÉNOVATION « LES ANCIENNES ÉCURIES, L'ANCIENNE MAIRIE ET ACTUELLEMENT LES ALLÉES DU PARC »

Ces projets de rénovation s'inscrivent également dans cette démarche « d'économie circulaire » qui tend à transformer en profondeur notre façon de (re)construire le paysage urbain et lui donner un nouveau souffle et dont



Rénovation de l'église de Margency

L'église de Margency a subi les outrages du temps et les enduits extérieurs du clocher ont présenté de larges fissures, causant une inquiétude chez les responsables municipaux et la population. Des mesures ont été prises rapidement pour garantir la sécurité des lieux en faisant appel à un architecte spécialisé qui a mené des travaux conservatoires.

Aujourd'hui, l'ensemble des enduits de l'église doit faire l'objet d'une rénovation lourde qui consistera en un décroûtage complet et la mise en œuvre d'un nouvel enduit à la chaux. La municipalité travaille sur le montage du dossier technique et économique de ce projet de rénovation à l'identique de l'église, représentant un défi de taille pour préserver le patrimoine religieux de la commune. Les élus sont déterminés à mener à bien cette entreprise avec la collaboration des professionnels du bâtiment.



+33 (0)1 84 06 74 87 • www.agencechevron.fr • agence@agencechevron.fr



F. VILLE-VALLÉE

1^{re} Adjointe au Maire,
déléguée à l'Urbanisme,
Aménagement durable
et Travaux

LA GESTION DES VOIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Améliorer la voirie de Margency : un engagement fort pour la sécurité et le confort de tous les habitants. Découvrez les projets en cours et à venir pour une ville plus sûre et praticable.

La municipalité de Margency est résolument engagée dans l'amélioration de la voirie de notre ville, avec pour objectif premier la sécurité et le confort de ses résidents. La compétence « création, aménagement et entretien de la voirie » constitue une priorité pour la commune et, dans certains cas, entraîne un transfert des charges et des responsabilités. Permettez-nous de vous présenter les initiatives en cours et à venir pour notre ville.

■ AVENUE GEORGES POMPIDOU, UN PROJET RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LE DÉPARTEMENT

Les deux phases de travaux de rénovation de la chaussée de l'avenue Georges Pompidou, qui est également une route départementale (D 144) traversant notre commune d'ouest en est, ont été menées avec le concours des services du Département. Cette collaboration fructueuse a permis de rénover cette voie importante, assurant ainsi une meilleure circulation pour tous.



■ RUES D'EAUBONNE, DR SCHWEITZER ET ROGER SALENGRO, UN PARTENARIAT COMMUNAUTAIRE

Les rues d'Eaubonne et du Docteur Schweitzer, qui sont des voies commu-

nautaires situées sur les axes Nord-Sud de notre commune, ont fait l'objet d'une rénovation au cours des deux dernières années. Les travaux de réfection partielle de la chaussée de la rue Docteur Schweitzer viennent de se terminer, grâce à la collaboration entre la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, la ville d'Andilly et notre municipalité. Ces améliorations contribuent à assurer la sécurité et le confort des résidents empruntant ces rues fréquentées.



■ LA RÉHABILITATION DE LA RUE ROGER SALENGRO, UNE ÉTAPE CRUCIALE

Nous prévoyons d'entreprendre la réfection de la rue Roger Salengro, située dans un secteur très fréquenté. Une étude préliminaire a été réalisée, incluant le comptage du nombre de passages de véhicules par jour, la mesure des vitesses, ainsi que des échanges et réunions avec les habitants du quartier. Ces consultations ont permis de mettre en évidence les problèmes rencontrés, tels que la vitesse excessive, les rues et trottoirs trop étroits, les croisements dangereux et les nuisances sonores. Toutes ces préoccupations seront prises en compte dans l'étude des travaux, afin de proposer un projet adapté pour remédier à ces difficultés tout en préservant les caractéristiques propres

à cette rue. Les frais engagés pour cette réfection seront répartis entre le budget de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée pour les chaussées et celui de la ville pour les trottoirs et les aménagements.



■ UN ENTRETIEN RÉGULIER POUR UNE VOIRIE SÛRE ET PRATICABLE

La municipalité de Margency accorde une attention particulière à l'entretien de ses rues et trottoirs. Chaque année, en fonction de ses capacités financières, des travaux de réfection sont entrepris pour garantir la sécurité et l'état général des voies, en prenant en compte leur utilisation et leur fréquentation. Cependant, il convient de souligner que nos moyens financiers sont comptés et extrêmement contraints. La liste des demandes est longue, et les choix sont minutieusement débattus, accordant la priorité à la sécurité et à l'état des voies les plus sollicitées par les habitants.

Nous mettons tout en œuvre pour améliorer la voirie de notre commune. Des réalisations concrètes ont été accomplies, grâce à des partenariats fructueux avec le Département et la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée. Malgré les contraintes financières, la sécurité et le confort des résidents restent au cœur des priorités de la municipalité.



J-Y VAYSSIERES

Groupement d'Abeilles
de Margency (GAM)

VESPA CRABRO OU VESPA VELUTINA ?

L'invasion du frelon asiatique menace les abeilles et l'équilibre de la pollinisation. Face au danger de disparition, le Groupement de Abeilles de Margency lance un cri d'alarme : utilisons chacun des pièges pour frelons asiatiques !

■ L'INVASION DU VESPA VELUTINA : UNE MENACE EN FRANCE ET EN EUROPE DU SUD

Nous connaissons depuis très longtemps le "frelon européen" (le *Vespa crabro*) et on s'en accommodait tant bien que mal. Et puis patatras ! *Vespa velutina* - de son nom vulgaire "frelon asiatique" - est arrivé... *Vespa velutina*, importé par accident vers 2005, dans un lot de jarres d'un commerçant d'Aiguillon, ville paisible du Lot-et-Garonne, a désormais envahi la France et l'Europe du Sud.



■ LE VESPA VELUTINA ET LES ABEILLES : UNE PRÉDATION MEURTRIÈRE DANS LES RUCHES

Le *Vespa velutina* adore se nourrir d'insectes... et quoi de mieux qu'un garde-manger pour s'approvisionner ? La ruche représente cet avantage puisqu'elle contient un nombre considérable d'abeilles (souvent plus de 50 000). Il suffit alors au frelon asiatique de se poster à l'affût - en vol stationnaire - à proximité de la planche d'envol de la ruche pour se servir. Et quand, suite à cette chasse sans aucune pitié,

les abeilles terrorisées n'osent plus sortir, le frelon asiatique n'hésite pas à rentrer dans la ruche pour finir massacres et pillages ! ... La ruche meurt alors.



■ RÉPONDRE À L'INVASION DU FRELON ASIATIQUE : TROUVER UNE SOLUTION ADÉQUATE

Face à cette prédation sans merci, il est nécessaire de trouver une réponse adéquate, mais à ce jour aucune n'est vraiment satisfaisante : l'utilisation de certains appâts trouvés dans le commerce ou de confection maison (1/3 sirop de cassis, 1/3 bière brune, 1/3 vin blanc) donne des résultats encourageants mais n'est pas très sélective.



■ APPÂTS ET PIÈGES : DES MÉTHODES PARTIELLES CONTRE LE VESPA VELUTINA

Il existe aussi plusieurs types de pièges. Certains sont vendus dans le commerce, d'autres peuvent être fabriqués à partir de bouteilles en plastique.

■ PROTÉGEONS LES ABEILLES : UTILISONS DES PIÈGES INOFFENSIFS POUR L'HOMME

Si chacun dans son jardin ou sur son balcon pose de tels pièges - absolument inoffensifs pour l'homme -, nous pouvons espérer que les abeilles continuent leur travail indispensable de fécondation des fleurs et nous régaleront de leur miel.





Bernard GLENAT
2^e Adjoint au Maire,
délégué aux Transports,
Sécurité-Proximité et
Vivre à Margency

LA POLICE MUNICIPALE : ASSURER LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE

Découvrez le rôle essentiel de la Police Municipale de Margency, veillant sur les écoles, les événements municipaux, la tranquillité des résidences et le respect des règles de la route.

La Police Municipale de Margency joue un rôle essentiel dans la préservation de la sécurité et du bien-être de la communauté. En plus d'assurer une présence rassurante aux abords des écoles et du collège lycée, elle accompagne également les manifestations municipales et les commémorations. Les agents de police veillent attentivement à la tranquillité des parcs municipaux, effectuent des tournées de surveillance des résidences pendant les périodes de vacances, et s'assurent du respect des règles de la circulation routière.

■ UNE PRÉSENCE RASSURANTE AUX ABORDS DES ÉCOLES ET DU COLLÈGE LYCÉE

La sécurité des enfants est une priorité absolue pour la Police Municipale de Margency. Les agents consacrent des heures précieuses à être présents aux entrées et sorties des écoles, du collège et du lycée, afin d'assurer un environnement sécurisé pour les élèves et leurs parents. Leur présence dissuasive contribue à prévenir d'éventuels incidents et à sécuriser ces zones sensibles.

■ ACCOMPAGNEMENT DES MANIFESTATIONS MUNICIPALES ET DES COMMÉMORATIONS

La Police Municipale de Margency participe activement à la sécurité des manifestations municipales et des commémorations organisées dans la commune. Que ce soit pour des festivals, des cérémonies, des événements culturels ou le carnaval des écoles, les



agents assurent une présence visible et agissent rapidement en cas de besoin. Leur rôle est de veiller à ce que ces événements se déroulent dans le calme et la sécurité, permettant ainsi aux habitants de profiter pleinement de ces moments de partage.

■ SURVEILLANCE DES RÉSIDENCES PENDANT LES VACANCES

Lors des périodes de vacances, de nombreux habitants quittent leur résidence pour s'évader. La Police Municipale de Margency propose le programme "Opérations Tranquillité Vacances", où les résidents peuvent déclarer leur absence et bénéficier d'une surveillance accrue de leur domicile.

Les agents effectuent régulièrement des tournées de surveillance pour détecter tout signe d'intrusion ou d'activité suspecte, renforçant ainsi la tranquillité d'esprit des habitants pendant leur absence.

■ RESPECT DES RÈGLES DE CIRCULATION ET DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

La Police Municipale de Margency joue un rôle crucial dans le maintien de la sécurité routière. Les agents effectuent des contrôles réguliers pour s'assurer que les conducteurs respectent les règles du code de la route, notamment en ce qui concerne les vitesses et les obligations de priorité, en mettant en place des mesures de verbalisation lorsque cela est nécessaire. Ces actions visent à prévenir les accidents et à garantir la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes sur les routes de la commune.

	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	TOTAL
Registre accueil visite au poste	11	10	13	11	29	34	108
Infractions routières (nombre)	3	3	6	5	23	21	61
Infractions stationnement (nombre)	10	7	9	4	9	29	68
Surveillance des abusifs (nombre)	3	1	3	2	5	7	21
Missions (nombre, toutes missions requises)	65	51	72	60	62	71	381
Pédestre (en heures)	12	13	11	12	12	13	73
Points écoles (en heures)	10	10	12	12	11	10	65



Bernard GLENAT
2^e Adjoint au Maire,
délégué aux Transports,
Sécurité-Proximité et
Vivre à Margency

DEFIBRILLATEURS EN EXTERIEUR POUR SAUVER DES VIES

Margency renforce la sécurité de ses habitants en rendant les défibrillateurs plus accessibles à tous, à toute heure. Les 4 défibrillateurs seront désormais sur le domaine public en extérieur ! Un engagement vital pour tous.

■ UN DÉPLACEMENT NÉCESSAIRE

Dans le cadre du dossier "Vivre à Margency", nous souhaitons mettre en lumière un projet essentiel pour la sécurité et le bien-être de tous les habitants : la mise à niveau et le déplacement des défibrillateurs cardiaques. Ces dispositifs vitaux sont indispensables dans un certain nombre d'établissements recevant du public (ERP) et doivent être accessibles et maintenus en parfait état de fonctionnement. La particularité de ces nouveaux défibrillateurs est qu'ils peuvent être utilisés même par des personnes n'ayant pas de formation en secourisme, ce qui renforce considérablement leurs bénéfices pour la communauté.

La mairie de Margency s'engage pleinement dans cette démarche en rendant encore plus accessibles les quatre défibrillateurs qu'elle gère. Ainsi, nous avons décidé de les déplacer à l'extérieur des bâtiments publics, les rendant ainsi disponibles à tous, à tout moment. Pour garantir leur sécurité et préserver leur fonctionnement optimal, ces défibrillateurs seront placés dans des armoires spécialement conçues à cet effet, offrant une protection contre les intempéries et les éventuels actes de vandalisme.



■ RÉPONDRE AUX BESOINS DE SÉCURITÉ

Les emplacements choisis pour ces nouvelles installations sont stratégiques et répondent aux besoins de la communauté. Le premier se situe à l'entrée de l'Hôtel de Ville, offrant un accès facile aux citoyens et aux visiteurs. Le second se trouve à l'entrée du Pavillon des Arts, un lieu de rassemblement culturel important pour notre commune. Le troisième sera installé au Square des Écoles, un espace fréquenté par de nombreux enfants et leurs familles. Enfin, le dernier défibrillateur sera positionné à l'Espace Gilbert Bécaud, entre la salle des Baladins et la Salle du Rideau Rouge, un lieu de rendez-vous privilégié pour les activités associatives et culturelles.



■ UN SYSTÈME SIMPLE

Cette initiative s'inscrit dans une volonté d'améliorer la sécurité et de favoriser la réactivité en cas d'urgence cardiaque. En déplaçant ces défibrillateurs à des endroits facilement identifiables et accessibles, nous offrons la possibilité à tout citoyen de sauver des vies en cas de besoin. Il est important de rappeler que les défibrillateurs automatiques externes (DAE) sont conçus pour guider

l'utilisateur à travers chaque étape du processus de réanimation, grâce à des instructions vocales et visuelles claires et simples à suivre. Ainsi, même les personnes n'ayant pas de formation en secourisme pourront intervenir efficacement en attendant l'arrivée des secours médicaux.



La municipalité de Margency souhaite également souligner l'importance d'une maintenance régulière de ces dispositifs. Ainsi, une équipe spécialisée sera en charge de vérifier périodiquement l'état de chaque défibrillateur et de remplacer les batteries et les électrodes, garantissant ainsi leur fiabilité et leur bon fonctionnement en toute circonstance.





Bernard GLENAT
2^e Adjoint au Maire,
délégué aux Transports,
Sécurité-Proximité et
Vivre à Margency

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : RETOUR SUR UNE EXPÉRIMENTATION

Avec une extinction nocturne d'une durée de 5 heures chaque nuit depuis le 1er décembre 2022, la ville enregistre plus de 45% d'économie en puissance KW/h, et 10% d'économie sur la facture pour les premiers mois. Encourageant !

Alors que les coûts de l'énergie grimpaient en flèche en 2022, le conseil municipal du jeudi 17 novembre décidait de l'expérimentation de l'extinction nocturne de l'éclairage public. Tenant compte de l'avis des habitants, pour le choix de cette extinction et de sa période nocturne, la décision fut ainsi prise de choisir le créneau de 0h30 à 5h30 pour éteindre les lampadaires. Ce fut fait le 1 décembre 2022 !

Après quelques mois d'expérimentation et après analyse des factures de notre



fournisseur d'électricité, nous vous délivrons ici nos premières analyses.

■ UNE BAISSÉ DE LA CONSOMMATION DE 45% !

Pour rappel, la commune compte 327 points lumineux dont 70% étaient déjà en LED en 2022. Les travaux d'investissements de l'année 2023 nous permettront en cette fin d'année d'atteindre le 100% LED pour les éclairages publics. Rappelons ici que le passage de lampes traditionnelles en LED permet d'économiser plus de 60% en kw/h. Sur 327 points lumineux avant la fin de cette année, 104 d'entre eux seront transformés en LED.

Nous aurons donc en 2024 d'autres possibilités d'économies à la suite de ces transformations vertueuses.

Dès à présent, et sans tenir compte de ces futurs travaux et du simple fait de l'impact direct de cette expérimentation nocturne nous avons étudié les résultats. Selon l'analyse des factures du



	Avant travaux	Après travaux et optimisation du planning décalage + 20 mns/ - 20 mns	Après travaux et extinction nocturne de 0h30 à 5h30
Puissance installée (W)	18 755	7 749	7 749
Durée allumage/an (h)	4 100	3 857	2 032
Puissance consommée (kw)	76 896	29 888	15 746
Economie énergie (kw)	47 008	- 61,13 %	- 79,52 %



1 décembre 2022 au 28 février 2023, la tendance est à une forte baisse. La consommation de l'électricité en puissance a connu sur ladite période une chute de 45% en kw/h. Cette phase d'expérimentation est donc concluante sur les économies en consommation d'énergie !

Pourtant, les tarifs se sont littéralement envolés. Alors, quels sont les impacts sur la facture ?



■ UNE BAISSÉ DE LA FACTURE DE 10% EN EUROS !

Si la baisse de la consommation kw/h est en forte baisse du fait d'un impact direct de l'extinction nocturne, l'augmentation des tarifs de l'énergie électrique ne nous permet pas d'enregistrer une aussi forte baisse de la facture. En cause, les augmentations significatives du prix de l'énergie.

Pourtant, nous constatons une réduction tout de même de 10% en euros sur la facture. Ce premier résultat nous permet tout au mieux d'amortir les hausses prévisionnelles de l'énergie électrique.

En conclusion, nous pouvons pour l'instant nous satisfaire de cette première phase d'expérimentation qui confirme :

- Les économies d'énergie attendues validant un relatif amortissement de la hausse des coûts de l'énergie pour la ville,
- Le peu d'incidence sur les faits et délits survenus en période d'extinction nocturne,
- La diminution de la pollution lumineuse, la préservation de l'environnement et de la santé.

Tout en trouvant encourageant cette phase d'expérimentation, nous restons vigilants sur le suivi de cette initiative tant sur les éventuelles incidences sur les dispositifs de sécurité en place sur la ville que sur les gains de préservation de l'environnement et les bénéfices financiers procurés sur le budget de la commune.

COMMENT TÉLÉCHARGER ET INSTALLER MargenClic



> Depuis Android : ouvrir l'application « **Google Play Store** »

> Depuis iPhone : ouvrir l'application « **AppStore** »

Dans les 2 cas, taper « **Margency** » dans la barre de recherche puis télécharger l'application de Margency.



**NOUVELLE
VERSION**



COMMENT SIGNALER UN PROBLÈME AVEC MargenClic

ETAPE 1 : Je choisis la catégorie qui correspond au problème rencontré et je fais une description en quelques mots de cet incident.

ETAPE 2 : Je prends une photo pour illustrer la situation.

ETAPE 3 : Je renseigne mes coordonnées (qui resteront confidentielles) afin de rester informé et suivre la résolution du problème.

ETAPE 4 : Je précise l'emplacement exact de l'incident, je valide, c'est transmis.

RETROUVEZ DÈS À PRÉSENT LES PARCOURS "BALADES CONTÉES"



Bernard GLENAT

2^e Adjoint au Maire,
délégué aux Transports,
Sécurité-Proximité et
Vivre à Margency

■ DES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Depuis le début de l'année, la Police Municipale de Margency a mené plusieurs actions de sensibilisation visant les jeunes utilisateurs et futurs utilisateurs de trottinettes électriques. Ces initiatives, destinées à promouvoir un usage responsable de ces engins, ont rencontré un vif succès auprès des élèves de différents établissements scolaires de la commune.

Dans le cadre de ce programme de sensibilisation, un premier cycle d'information a été organisé pour les collégiens de Notre-Dame de Bury, incluant les classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}. Les élèves ont eu l'opportunité d'en apprendre davantage sur la réglementation encadrant l'usage des trottinettes électriques, notamment grâce au Décret du 23 octobre 2019 relatif à la réglementation des engins de déplacement personnel. Cette journée a permis de sensibiliser les jeunes utilisateurs aux règles de sécurité routière et à l'importance de respecter les autres usagers de la voie publique.

Par ailleurs, une journée de sensibilisation a également été organisée pour les classes de CM1 et CM2 de l'école Saint Exupéry de Margency. Les élèves ont été informés sur les bonnes pratiques liées à l'utilisation des trottinettes électriques, notamment en termes de sécurité et de partage de l'espace public. Ces initiatives visent à inculquer dès le plus jeune âge les comportements responsables en matière de mobilité urbaine.

SENSIBILISATION À L'USAGE DES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Sensibiliser pour mieux partager : à Margency, la Police Municipale encourage un usage responsable des trottinettes électriques pour assurer la sécurité de tous.



■ PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

La Police Municipale de Margency joue un rôle actif dans la préservation de la sécurité des usagers de la voie publique. Afin de garantir le respect des règles en vigueur, des contrôles et vérifications de l'usage des trottinettes électriques sont régulièrement effectués aux abords des établissements scolaires, notamment du collège et du lycée de Margency. Ces actions visent à rappeler aux utilisateurs l'importance de respecter les limitations de vitesse, de circuler sur les voies autorisées et de porter un équipement de sécurité adéquat.

Avec l'arrivée des beaux jours, le nombre de trottinettes électriques circulant dans les rues de Margency augmente de manière significative. Face à cette tendance à la croissance régulière, il est primordial de redoubler de vigilance quant à l'usage de ces engins. Les conducteurs de trottinettes électriques doivent prendre conscience de leur responsabilité en matière de sécurité routière et veiller à respecter les règles de circulation.

Les trottinettes électriques sont un mode de déplacement pratique et écologique, mais leur utilisation doit se faire de manière responsable. Les autorités municipales encouragent les utilisateurs à se familiariser avec la réglementation en vigueur et à suivre les recommandations énoncées lors des séances de sensibilisation. En adoptant une attitude consciencieuse et en respectant les autres usagers de la route, chacun contribue à la sécurité de tous et à un partage responsable de l'espace public. Ces mesures s'inscrivent dans une démarche de développement des écomobilités qui sont promises à une plus grande maturité.





Bernard GLENAT
2^e Adjoint au Maire,
délégué aux Transports,
Sécurité-Proximité et
Vivre à Margency

LES AMOUREUX DES BANCS PUBLICS

Adeptes de la pause qui s'impose ou de la pause casse-croûte, de futurs bancs seront installés dans le parc de la mairie pour vous accueillir quelques temps !

Georges Brassens chantait les bancs publics comme soutien à de belles tranches de vie. À Margency, dans le parc de la Mairie, puis dans les autres espaces verts de la ville, les bancs publics avec dossier vont faire leur apparition en 2023 pour le plus grand confort de tous.

les autres parcs de la commune. Sur le plan joint que vous découvrez, ils ont été méthodiquement implantés de façon à ce que vous puissiez faire une pause toutes les 2 minutes de promenade conformément aux engagements de la ville signataire avec le département de la « Charte du bien vieillir ».

du mobilier urbain et des personnes qui y seront assis. Vivons avec fierté, bienveillance et générosité dans ces lieux d'exception !

Nous partageons les mêmes espaces « où il fait bon vivre » en particulier à Margency comme le rappelle le label du même nom qui nous classe 1^{er} village du



C'est bien leur fonction première : faire une pause toutes les deux minutes pour les plus anciens en se promenant, prendre une pause déjeuner en famille ou encore entre amis pour les élèves des établissements scolaires. De couleur verte, ces lieux de pause vont apparaître à l'automne dans le parc de la mairie en premier puis ensuite dans

Après la finalisation des travaux rénovant les allées du parc, la mise en place de bacs de récupération d'eaux pluviales afin d'arroser les fleurs de la ville, la plantation de nouvelles bordures de plantes, l'agrément de nouveaux bancs identiques à ceux de l'aire de jeu devenait une évidence. Nul doute que vous en ferez bon usage dans le respect

Val d'Oise dans la catégorie 2000 à 3500 habitants.

Jeunes ou moins jeunes, adeptes de la pause qui s'impose ou amoureux des bancs publics, ces espaces sont là pour vous, afin de vous accueillir quelques temps !

RETOUR EN IMAGES : 27 MAI 2023

Cérémonie commémorative de la Journée nationale de la Résistance





GRANDS TRAVAUX DE LA COMMUNE 2020-2026



ANCIENNE MAIRIE (GÎTE)

Proposer une petite hôtellerie à destination de randonneurs et proches de Margencéens dans une perspective touristique.



ANCIENNES ÉCURIES (RESTAURANT)

Proposer un restaurant bistronomique et des salles communales dans une perspective de développer une offre touristique.



MAISON DE SANTÉ

Présenter au territoire une nouvelle offre de soins de professionnels de santé en un lieu unique

2020

Sécurisation et couverture de l'édifice.

Appel d'offre pour le choix de l'architecte.



2021

Etude d'avant projet sommaire pour préparation des demandes de subvention.

Ateliers de concertation auprès des élus, dirigeants d'associations et citoyens de la commune.

Rencontre avec les organismes financeurs en vue d'instruire les dossiers

2021

Appel d'offre pour le choix de l'architecte.

Etude d'avant projet sommaire pour préparation des demandes de subvention et ateliers de concertation

Préparation de l'étude de marché restaurant et hotels sur le territoire.

2022

Sondage d'opinion et restitution de l'étude de marché. Dépôt des demandes de subventions à la région et au conseil départemental

Ateliers de concertation anciennes écuries transformées en restaurant

Rencontre avec les services de l'Etat et la fondation du patrimoine pour les demandes de subventions. Dépôt du permis de construire anciennes écuries.

2020/2021

Ateliers de concertation professionnels de santé afin de définir les besoins d'espaces.

Consultation d'un architecte. Visites de maisons de santé d'autres villes.

Appel d'offres pour un concours d'architectes.

2022

Etudes avant projet détaillées avec les professionnels de santé pour préparer les demandes de subventions. Diagnostic territorial de santé.

Dépôt des demandes de subventions à la région et au conseil départemental, à l'Etat et à l'agence régionale de santé.

Ateliers de concertation avec les citoyens, élus et dirigeants d'association.

2022

Dépôt des demandes de subventions à la région et au conseil départemental

Accord et notification des subventions contrat régional et départemental.

Rencontre avec les services de l'Etat et la fondation du patrimoine pour les demandes de subventions. Dépôt du permis de construire ancienne mairie.

2023

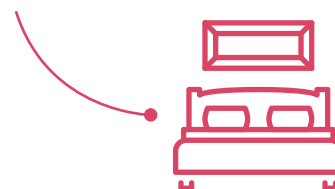
Dépôt des demandes de subventions DETR aux services de l'Etat et à la fondation du patrimoine.

Accord du permis de construire. Notification de l'ensemble des accords de subvention.

Lancement des appels d'offres. Choix des fournisseurs. Début des travaux.

2024

Suivi des travaux et inauguration de l'ancienne mairie en gîte.



2023

Dépôt des demandes de subventions DETR aux services de l'Etat et à la fondation du patrimoine.

Accord du permis de construire. Notification de l'ensemble des accords de subvention.

Lancement des appels d'offres. Choix des fournisseurs.

2024

Début et suivi des travaux.

Suivi des travaux.

Achèvement des travaux.



2025

Inauguration du nouveau restaurant.



2023

Dépôt du permis de construire.

Développement de l'offre de santé et recrutement de nouveaux professionnels de santé.

Accord du permis de construire. Notification de l'ensemble des accords de subvention.

2024

Début des travaux du parking souterrain et de la maison de santé.

Installation de nouveaux praticiens de santé dans la ville.

2025

Achèvement des travaux.

Inauguration de la maison de santé.





LOGEMENTS SOCIAUX POUR PERSONNEL MÉDICAL

Se loger dans un environnement paisible à proximité de son lieu de travail pour les soignants



PARCS MUNICIPAUX

Favoriser la connaissance et le respect des patrimoines bâtis et naturels du territoire.



ÉCOLES

Rénovation de l'école élémentaire Saint-Exupéry : des sanitaires, peintures des voies de circulation et classes, de la cour d'école.

2021

Maitrise foncière du terrain
Partenariat avec action logement.



2022

Instruction de la convention région Ile de France et l'Etat pour affecter des logements aux soignants

Appel d'offres concours d'architectes pour le choix du projet

Ateliers de concertation avec les citoyens, élus et dirigeants d'association.

2021

Consultation pour le choix d'un architecte



2022

Appels d'offres pour le choix d'un fournisseur projet bacs de récupération des eaux pluviales.

Etude des besoins et évaluation du projet aménagements sportifs au parc de la Tuilerie.

Travaux des allées du parc et demandes de subventions auprès de la communauté d'agglomération projet sport parc de la tuilerie.

2022

Concertation sur la rénovation des sanitaires de l'école élémentaire.

Dépôt des subventions auprès du conseil départemental du Val d'Oise.

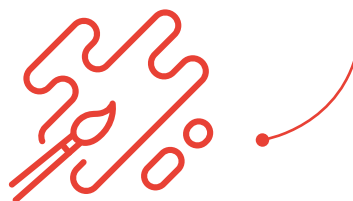
Accord des subventions.

2023

Projet des sanitaires avec l'architecte; Appel d'offres fournisseurs.

Début et suivi des travaux sanitaires et peintures.

Peintures des classes.



2023

Ateliers de concertation avec les riverains. Restitution des contributions.

Dépôt du permis de construire logements soignants.

Accord du permis de construire et lancement des appels d'offres fournisseurs.

2024

Début et suivi des travaux.

Suivi des travaux.



2025

Achèvement des travaux.

Inauguration des logements soignants.



2023

Demandes de subventions auprès de l'agence nationale du sport.

Notification de toutes les subventions.

Aménagements des équipements sportifs en extérieur.

2024

Inventaire du patrimoine naturel et du patrimoine bâti pour les protéger au plan local d'urbanisme (PLU).



2024

Rénovation du revêtement de la cour d'école.

Achèvement des travaux.

Rénovation du préau couvert et de la salle de motricité.

Consultation pour le choix de l'architecte du projet d'extension de l'école Saint Exupéry.

Avant projet sommaire et études du projet d'extension.

2025

Dépôt des demandes de subventions du projet d'extension de l'école élémentaire.

Concertation des habitants et dépôt du permis de construire.





**Thierry
ROUSSELET**

Conseiller municipal
Délégué aux commerces
et aux entreprises

BIENTÔT UNE MAISON DE SANTÉ POUR RENFORCER L'OFFRE DE SOINS

Margency se prépare à accueillir une maison de santé, financée à hauteur de 60% par différents organismes. Ce projet permettra d'offrir des soins médicaux de qualité à plus de 30 000 personnes du territoire, et renforcera l'offre de soins.



■ LE PROJET SE POURSUIT

Le projet de maison de santé de Margency avance à grands pas ! La région Île-de-France, le département, l'agence régionale de santé et l'Etat sont engagés pour le financer à hauteur d'environ 60%, ce qui est une excellente nouvelle.

Ce projet s'adressera à un grand nombre d'habitants, puisqu'il concerne non seulement notre commune mais également Andilly, Montlignon, et une partie nord d'Eaubonne et une partie est de Soisy-sous-Montmorency, soit plus de 30 000 personnes.

Grâce à ce projet, ces communes bénéficieront d'un établissement de santé à proximité, offrant à leurs habitants une prise en charge médicale de qualité. La maison de santé permettra ainsi aux citoyens des communes concernées de bénéficier des services de médecins généralistes, de spécialistes, d'infirmières, de kinésithérapeutes, et de professionnels de santé tous présents sur la commune, le tout dans un même lieu. L'établissement disposera également

d'un système de télémedecine, qui permettra aux personnes concernées d'avoir un diagnostic et des soins à distance.

A ce jour, le permis de construire est dans sa phase instruction, jusqu'à l'été, et 10 professionnels médicaux ont signé une lettre d'engagement. Ils sont associés au projet, avec une onzième (orthophoniste pour adulte) qui s'est montrée très intéressée.

■ RENFORCER L'OFFRE DE SOINS

La communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) a signé une convention avec la ville, qui a pour but de pouvoir intégrer une maison de santé à la ville. Cette maison aura pour mission de mailler le territoire de santé et d'améliorer l'offre de soins de qualité à la population de Margency et du bassin géographique.

Le docteur Michel Baux, très impliqué dans la CPTS, était présent à l'une de nos nombreuses réunions pour discuter des avantages et des bénéfices que la maison de santé pourra apporter à

la ville. Nous travaillons activement à la venue de médecins jeunes et de spécialistes pour enrichir l'offre de soins proposée.

Cette maison de santé offrira non seulement des soins médicaux aux habitants, mais elle apportera également un soutien financier à la ville. Avec la maison de santé, Margency aura plus de moyens pour lutter contre les problèmes de santé et améliorer la qualité de vie de ses habitants.



■ POUR LA SUITE

Vous pouvez, chers concitoyens, être rassurés quant à ce projet qui sera réalisé dans des délais raisonnables. Pour compléter ce dossier médical et pour apporter des instants de répit aux aidants, la commune a signé une convention avec la Fondation France Alzheimer et mettra en place une conférence pour informer des moyens que cet organisme peut apporter. Soyez convaincus que nous mettons tout en œuvre pour que Margency soit une commune où il fait bon vivre. Bien entendu, dans les semaines et les mois à venir, nous continuerons ce travail de concertation et d'échanges avec les professionnels de santé.



**Thierry
ROUSSELET**

Conseiller municipal
Délégué aux commerces
et aux entreprises

À MARGENCY, PROCHAINEMENT LE BIEN-ÊTRE AURA SA MAISON

Sur nos terres, le bien-être se ressent au quotidien : chez soi ou dans les parcs, en pratique de loisirs ou au retour de ses activités quotidiennes, la quiétude de Margency nous ressource !



Si la question de définir le bien-être est posée à nos proches, je vous assure que nous aurons autant de définitions différentes que de réponses ! Mais qu'est-ce que le bien-être : être heureux, épanoui... Selon l'OMS, la santé mentale est un « *état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté* ».

■ PERSPECTIVES VARIÉES ET MULTIPLES APPROCHES À MARGENCY

Evidemment, nous souhaitons le meilleur pour les habitants de Margency qui accordent une grande importance à leur bien-être physique et qui, pour beaucoup d'entre eux s'engagent sur notre commune. Pourtant, certains prennent encore peu en compte le fait que la santé mentale est le premier facteur responsable de problèmes physiques. Par conséquent, il est crucial de considérer cet aspect comme tout aussi important, voire plus, pour garantir un bien-être optimal aux résidents de Margency.

Rendre disponible une offre de santé et de bien-être : tel est le but défini par l'équipe municipale. A chacun son parcours et son chemin dans les offres de soins, de bien-être, médico-sociale ou encore sociale pour les plus vulnérables afin d'augmenter l'état de bien-être de chacun : jeunes ou moins jeunes.

■ UNE OFFRE DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE DIVERSIFIÉE

Pour garantir aux habitants de Margency une amélioration de leur bien-être, nous veillons à favoriser une offre proche des valeurs de bien-être qui caractérise notre territoire. En effet, comme vous avez pu le comprendre, une maison de santé prochainement en construction permettra de regrouper plusieurs professionnels de santé mettant en œuvre un projet de santé commun au service de la population d'un territoire. En plus et en complément de cette maison de santé, vous découvrirez en parallèle de cette dernière, une maison du bien-être qui regroupera d'autres professionnels de médecine dite douce.

■ UNE APPROCHE COMPLÈTE POUR LE BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET MENTAL

Ainsi, la ville de Margency se réjouit d'une initiative privée sur son territoire en centre-ville qui proposera cette année 2023 des soins de bien-être. En effet une maison de ville sera prochainement transformée en plusieurs cabinets de consultations bien-être sous le thème des médecines alternatives et de soins du corps et de l'esprit. La maison du bien-être lieu pluridisciplinaire sera destinée à offrir des services pour améliorer le bien-être physique et mental notamment des résidents à Margency. Pour y parvenir, elle disposera d'une équipe de professionnels qualifiés et expérimentés qui travailleront en complémentarité avec la maison de santé. Parmi les pratiques présentes, on peut citer le massage, la réflexologie, la naturopathie, la sophrologie, la méditation, l'hypnose ainsi que l'acupuncture.

■ AVANT-PREMIÈRE LORS DU FESTIVAL TROPICAL COULEURS CARAÏBES

Soyez patients ! Cette initiative de maison du bien-être sera présentée plus en détail lors du « Festival tropical Couleurs Caraïbes » de la ville qui aura lieu les 23 et 24 juin prochains dans le parc de la mairie. Un village c'est-à-dire un espace bien-être sera présent et permettra à tous ceux qui le souhaitent de se faire une idée du futur projet. Vous y serez conviés pour découvrir et tester en avant-première les bienfaits de ces pratiques.



LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE UN PROJET AU SERVICE DE LA SANTÉ DES HABITANTS

La construction d'une Maison de Santé à Margency représente une avancée majeure pour le territoire et une réponse concrète aux besoins de la population. Pour mieux comprendre les avantages et intérêts de cette initiative, nous avons eu l'opportunité de rencontrer Michel Baux, médecin généraliste exerçant à Deuil-la-Barre, coordinateur de la MSP de cette même ville, référent de choix dans la construction de cette MSP.



■ L'INTÉRÊT DES MSP

L'un des principaux intérêts d'une MSP réside dans son impact direct sur le territoire où elle s'implante. Plutôt que de fonctionner de manière isolée, les professionnels de ces structures se doivent de travailler en étroite collaboration pour permettre une prise en charge globale du patient y compris dans la prise en charge de son parcours de soins.

Les MSP ont en effet plusieurs objectifs

clés qui permettent de mieux répondre aux besoins des patients et d'optimiser les pratiques médicales.

■ UNE PRISE EN CHARGE PLUS EFFICACE

Tout d'abord, elles offrent la possibilité aux médecins de se consacrer exclusivement aux aspects médicaux et humains, en les libérant :

- des tâches administratives, et en les aidant à la gestion des tâches médico-sociales.
- de la coordination des cas complexes, de l'organisation du parcours de soins des patients qui sera facilité des infirmières en pratiques avancées dont ce sera une des missions.

leur rôle est double : faciliter l'accès et la coordination des soins pour les patients

et alléger la charge de travail des médecins sur les pathologies ciblées. Cette répartition des responsabilités permet une prise en charge plus complète et efficace des patients.

■ RÉGULER LES DEMANDES ET BESOINS

les MSP mettent en place un service d'accès aux soins amélioré, offrant une régulation plus pertinente en fonction des besoins spécifiques des patients. Cela permet notamment de réguler de façon coordonnée les demandes d'accès aux soins non programmés. De favoriser une approche préventive des prises en charge des patients, tant au niveau primaire que secondaire. Cette approche proactive contribue à améliorer la qualité de vie des habitants de Margency.



■ REVALORISER LES MÉTIERS DE SANTÉ

Un autre avantage des MSP est la revalorisation des métiers de santé, en particulier ceux des médecins et des autres professionnels de santé.

Ces structures s'adaptent à la réalité de la santé et du bien-être, offrant un environnement propice à l'épanouissement des professionnels et une prise en charge apaisée des patients.

En favorisant la collaboration et l'échange d'expertises, les MSP encouragent l'innovation et la synergie entre les professionnels de la santé, créant ainsi une dynamique positive au sein de la communauté médicale.

■ FAVORISER L'HUMAIN ET LA PROXIMITÉ

Enfin, l'éthique occupe une place centrale dans le fonctionnement des MSP. La prise en charge des patients doit avant tout privilégier l'aspect humain, plaçant le bien-être des individus au cœur de chaque décision médicale.

Les MSP sont animées par une volonté de garantir un accompagnement

personnalisé et de qualité, où le patient est véritablement au centre des préoccupations.

■ UN TRAVAIL COLLABORATIF

La construction de la MSP de Margency représente donc un véritable investissement dans la santé et le bien-être des habitants de notre commune. Elle permettra de renforcer l'offre de soins sur le territoire, en favorisant la coordination des professionnels de santé et en améliorant l'accessibilité aux soins.

Ce projet novateur incarne la volonté de la municipalité de Margency de placer la santé des citoyens au premier plan, en créant un environnement favorable à une prise en charge médicale de qualité, respectueuse de l'éthique et centrée sur l'humain.

Au travers de cette MSP, Margency se dote d'un véritable atout pour l'avenir, en garantissant à ses habitants une offre de soins moderne et adaptée. La santé est un pilier essentiel du bien-être et de la qualité de vie, et la construction de cette MSP illustre l'engagement de la municipalité dans l'amélioration



continue des conditions de vie de ses résidents.

Cette maison de santé pluri professionnelle s'intégrera dans un territoire de santé intercommunal coordonné, notre MSP en sera un des piliers.

■ TERRITOIRE D'INTERVENTION ET ZONE DE PATIENTÈLE



IMPLANTATION ET TERRITOIRES D'INTERVENTION

Margency fait partie de la communauté d'agglomération de la Plaine Vallée composée de 18 communes, au sud du Val d'Oise (95) : soit 2890 habitants au dernier recensement de l'INSEE. La commune fait également partie intégrante de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Val d'Oise Centre.

Le cabinet de santé pluriprofessionnel en projet étant localisé

au 18 avenue Georges Pompidou 95580 Margency, la zone de patientèle s'étendra de Margency à ses communes limitrophes Montlignon, Andilly, et Eaubonne. En fonction des besoins des patients, le

territoire d'intervention pourra s'élargir au reste de l'agglomération de communes de la Plaine Vallée ou également atteindre d'autres communes de la CPTS du Val d'Oise Centre.



Communauté d'agglomération de la Plaine Vallée



Zone de patientèle primaire et secondaire (Margency et communes limitrophes)

ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE

Margency est aisément accessible depuis Paris, en transports en communs sur le réseau francilien par la ligne H depuis la Gare du nord, ou encore depuis le cœur de Paris via le RER C en moins d'une heure (Arrêt Ermont Eaubonne puis le bus n°3801 desservira l'arrêt de la Mairie/ Hôtel de Ville de Margency).

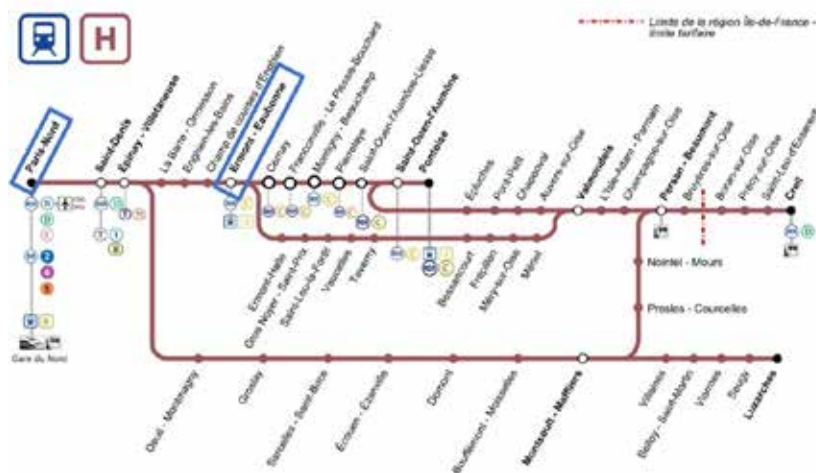


Schéma ligne transilienne H (accès Margency)

Le réseau routier de Margency est également bien structuré, avec la proximité de l'autoroute A86 puis des départementales D109 et D144, permettant un trajet moyen Paris (centre) - Margency en 45 minutes.

Un bon réseau de bus dessert Margency permettant une accessibilité des patients depuis les communes limitrophes (entre 15 et 20 minutes de trajet moyen) :

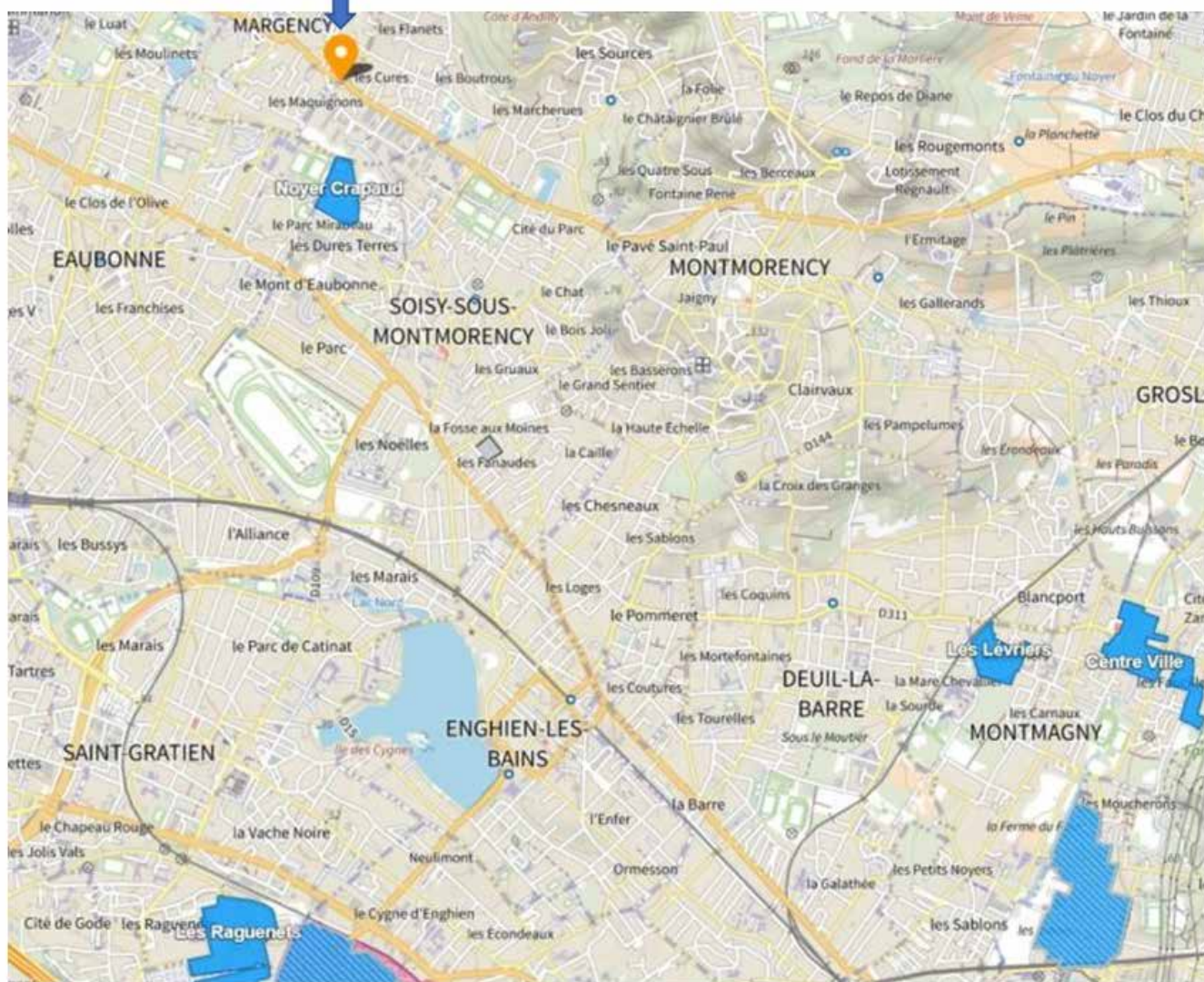
- Depuis Ermont Eaubonne: bus n°3801 (arrêt Mairie/Hôtel de ville), bus n°10 (arrêt les Emplés) et 14 (arrêt Tilleuls)
- De Montlignon : bus 3801 (arrêt Mairie/Hôtel de ville)
- De Andilly : bus 10 et 11 (arrêt les Emplés) .
- Quartiers prioritaires de la ville

Margency et ses communes limitrophes ne comptent pas de quartier prioritaire de la ville (QPV). Cependant on compte 4 quartiers prioritaires sur la communauté d'agglomération de la Plaine Vallée :

- « Les Raguenets » à Saint Gratien (à 6,2 km)
- « Noyer Crapaud » à Soisy-Sous-Montrency (à 1,3 km)
- « Centre-ville » et « Les Lévrier » à Montmagny (à 7 km)

Le QPV le plus proche de la localisation à Soisy-Sous-Montrency est situé à 15 minutes à pied du futur cabinet médical. C'est une population pour laquelle un accès aux soins secteur 1 est nécessaire.

18 av. Georges Pompidou, Margency



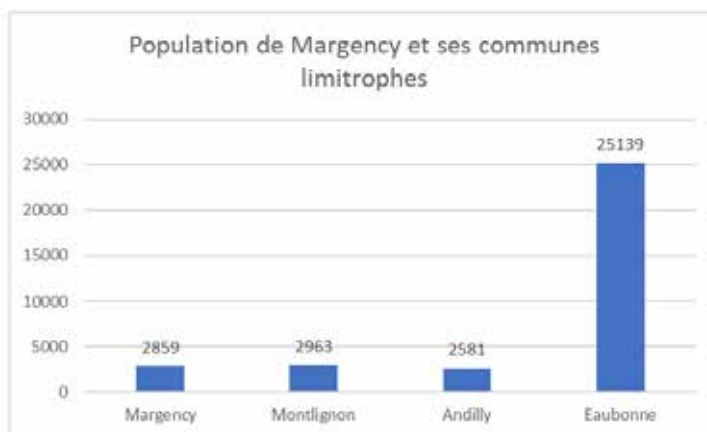
Quartiers prioritaires de la Ville (QPV) à proximité du territoire d'implantation

■ ANALYSE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE STRUCTURE DE LA POPULATION



Les données sur la commune de Margency seule n'étant pas exploitables (commune de 2859 habitants) pour une analyse avancée des besoins et offres de soins du territoire, nous incluons ainsi dans cette étude, les communes limitrophes. La population du territoire étudiée est donc un bassin de vie de 33 542 habitants, porté à 75% par la seule commune d'Eaubonne (25 139 habitants), au sud de Margency.

Démographie population territoire primaire et secondaire.

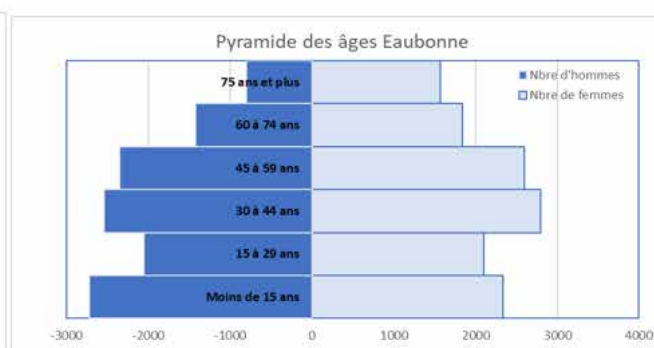
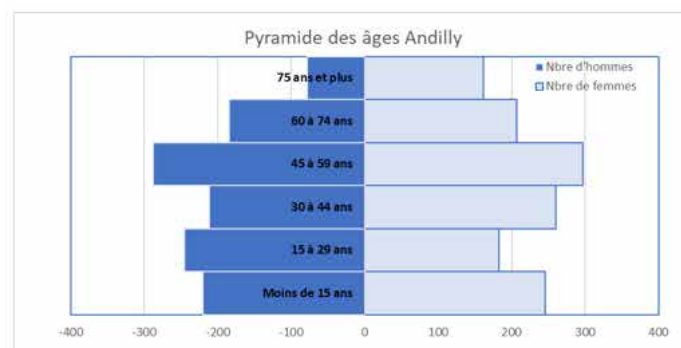
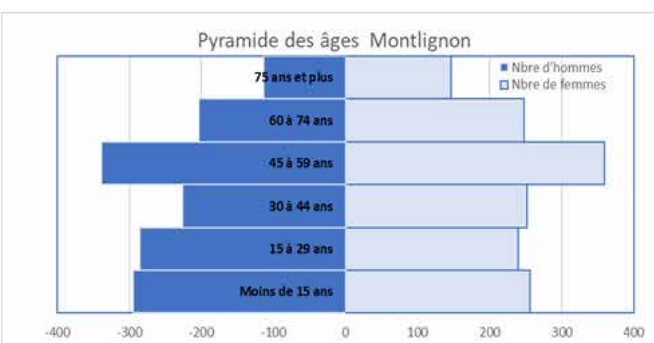
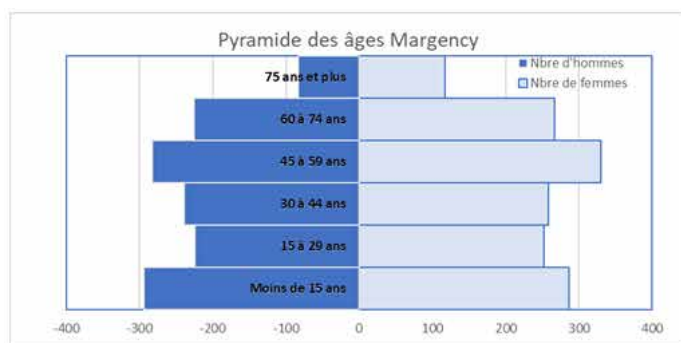


PYRAMIDE DES ÂGES DE LA POPULATION

On relève une répartition équilibrée entre les différentes classes d'âge de la population avec une structure de population similaire entre les communes de Margency et Eaubonne d'une part (classe d'âge de 0-14 ans prépondérante) , ainsi qu'entre les

communes de Montlignon et d'Andilly d'autre part (classe d'âge de 45 à 59 ans prépondérante). On note également une répartition homogène entre hommes et femmes sur l'ensemble des communes, excepté pour la classe d'âge des plus de 75 ans pour laquelle les femmes sont

plus nombreuses (une des hypothèses pourrait être lié à une conduite plus à risque des hommes ayant pour conséquence une mortalité évitable plus élevée – se référer à la partie état de santé de la population).



Pyramides des âges population territoire d'intervention (INSEE 2018)

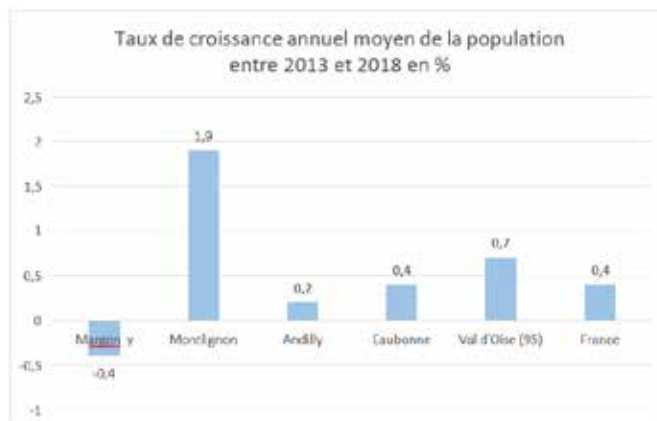


EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Selon les dernières données de l'INSEE, le taux de croissance de la population est positif sur l'ensemble des communes étudiées sauf pour Margency, où le taux de croissance est négatif (-0,4 % entre 2013 et 2018). Les classes d'âge les plus impactées par cette décroissance entre 2013 et 2018 sont celles des 30 à 44 ans (-1,5%) et des 45 à 59 ans (-1,3%) sur Margency, nous verrons dans la partie état de santé de la population quelles ont pu en être les raisons.

Néanmoins selon les derniers recensements communiqués par la Mairie, Margency compterait au 1^{er} janvier 2022, 2896 habitants, soit une hausse de +1,3% comparé au recensement de 2018 (2859 habitants). Cette croissance s'explique par une livraison de 23 logements en début d'année. Ce dynamisme sur la commune est notamment dû à la présence du collège/lycée de renommée Notre Dame de Bury, classé parmi les meilleurs établissements scolaires du Val d'Oise. De plus, 60 logements sont attendus sur Margency pour livraison au premier trimestre 2023, ce qui devrait conserver cette dynamique de croissance.

On note que Montlignon est la commune la plus dynamique de ce bassin de vie avec une croissance moyenne de +1,9% selon les données de l'INSEE. Cela peut s'expliquer par le fait qu'entre 2014 et 2017, les naissances ont été bien supérieures



Taux de croissance annuel moyen par commune (INSEE, 2013-2018)

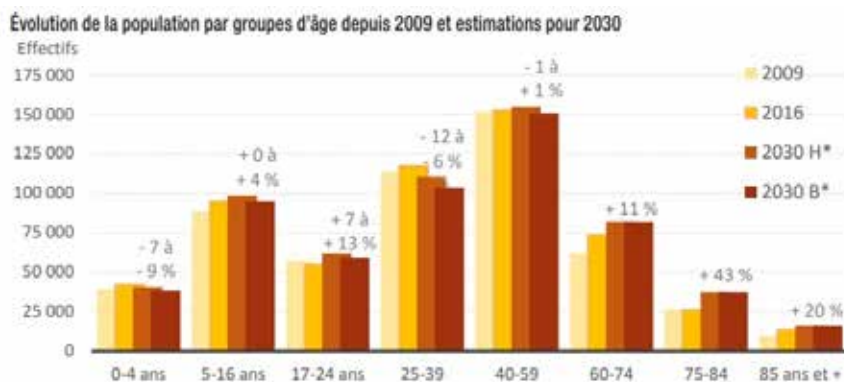
aux décès domiciliés sur la commune. La tendance s'inverse cependant depuis 2019 (on pourrait supposer que cet impact soit lié au contexte de la crise sanitaire du Covid-19).

Au niveau départemental, le Val d'Oise reste très dynamique avec un taux de croissance annuel moyen supérieur à la moyenne nationale (+0,7 % pour le Val d'Oise contre +0,4 % au niveau national).

EVOLUTION DE LA POPULATION SUR LE VAL D'OISE D'ICI 2030

Le Val d'Oise est marqué par un vieillissement de sa population avec une augmentation d'environ 32 000 personnes de plus de 60 ans sur le territoire depuis 1999. Le territoire connaît encore actuellement une augmentation non négligeable de la part de personnes âgées qu'il abrite.

A l'horizon 2030, le territoire devrait compter encore près de 8 300 personnes de 60-74 ans et 14 000 personnes de 75 ans et plus supplémentaires, soit une augmentation de + 43 % des 75 ans et plus, comparé à 2009.



Sources : Insee, recensements de la population jusqu'en 2016 - Institut Paris Région pour les projections 2030.

* H : scénario haut - B : scénario bas. Voir page 31 pour la note méthodologique.

Les pourcentages indiquent les évolutions de population entre 2016 et 2030 (scénarios bas et haut).

Evolution de la population sur le Val d'Oise par groupes d'âge (INSEE)

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION

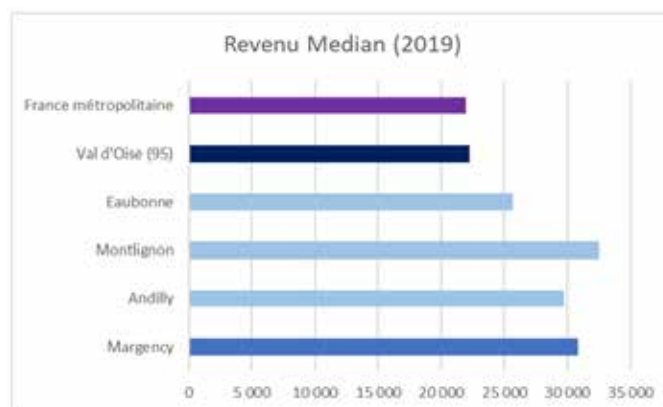
On note une homogénéité du niveau de vie sur le bassin étudié avec :

- Un revenu médian supérieur au niveau départemental et métropolitain sur toutes les communes avec Margency et Montlignon en tête.
- Un taux de chômage inférieur à la moyenne départementale et national (les taux de chômage les plus faibles également portés par Margency et Montlignon).

TERRITOIRE	REVENU MEDIAN (2019)	TAUX D'ACTIVITÉ EN % (15 À 68 ANS EN 2018)	TAUX DE CHÔMAGE EN % (15 À 68 ANS EN 2018)
MARGENCY	30 860	78%	8%
ANDILLY	29 710	75%	10%
MONTLIGNON	32 490	75%	7%
EAUBONNE	25 690	78%	9%
VAL D'OISE (95)	22 220	75%	13%
FRANCE MÉTROPOLITAINE	21 930	74%	13%

Les profils d'activité de la population sur les communes sont également très homogènes. Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées au sein de cette population sont :

- Les cadres, deux fois plus nombreux qu'en moyenne nationale (exemple : 21% de cadres à Margency vs 10 % en France).
- Les professions intermédiaires présentes de manière plus importante qu'en France (19% à Margency contre une moyenne nationale à 14%)
- Les retraités qui représentent environ un quart de la population, dans un ordre de grandeur identique à la moyenne nationale (exemple 26% à Margency contre 27 % en France)



Revenu médian par territoire étudié (Insee 2019)

La part des ouvriers, des agriculteurs et des artisans est quant à elle faible, avec sur Margency un taux cumulé de 7% contre 12% en moyenne nationale.

La population cible présente donc un niveau de vie médian supérieur à la moyenne nationale avec un profil CSP +. Malgré une patientèle aisée, on notera la présence de QPV à proximité des futurs locaux, les professionnels de santé prendront ainsi en charge une patientèle variée (avec des patients précaires et des patients aisés), nécessitant une prise en charge à des tarifs accessibles afin d'éviter le renoncement aux soins.



■ ANALYSE DES BESOINS DE SOINS DU SUD DU VAL D'OISE



ETAT DE SANTE DE LA POPULATION TERRITOIRE DE COORDINATION SUD DU VAL D'OISE

Margency fait partie du territoire de coordination du Sud du Val d'Oise. Les territoires de coordination des prises en charge constituent une maille territoriale d'analyse et d'action exclusive d'Ile de France issue du projet régional de santé (PRS2) 2018-2022. Cette étude n'est disponible que sur certains départements d'Ile de France mais sera à terme conduite sur les 22 territoires franciliens.



ETAT DE SANTÉ DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE

- Chez les 0-14 ans, le taux de mortalité départemental est inférieur au taux régional, bien que le territoire présente une fréquence des ALD chez les 0-14 ans supérieure à celle de la région de +12,9 %.
- -Chez les jeunes de 15 à 24 ans du territoire, le niveau de mortalité n'est pas significativement différent de celui de la région et devient même inférieur au taux régional pour les 25 à 44 ans.
- En revanche, il est supérieur de +3,6 % chez les 45-64 ans. Ceci peut s'expliquer par un niveau de mortalité prématurée évitable (avant 65 ans) supérieur de +7,5 % à celui observé en Île-de-France, avec une prévalence importante de cancers et de maladies cardiovasculaires.
- Enfin, les décès des 65 ans et plus sont significativement plus importants sur le territoire qu'en région francilienne (+4,2%) et représentent 78,9 % des décès.



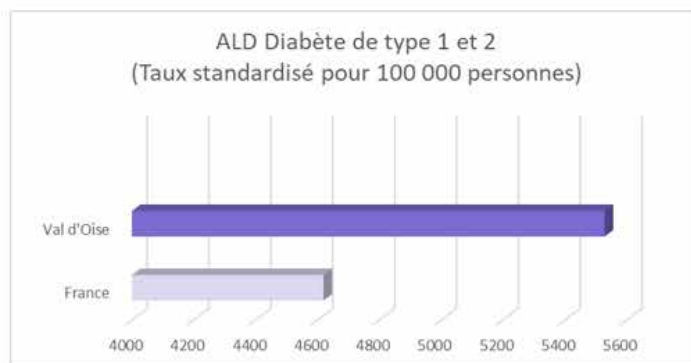
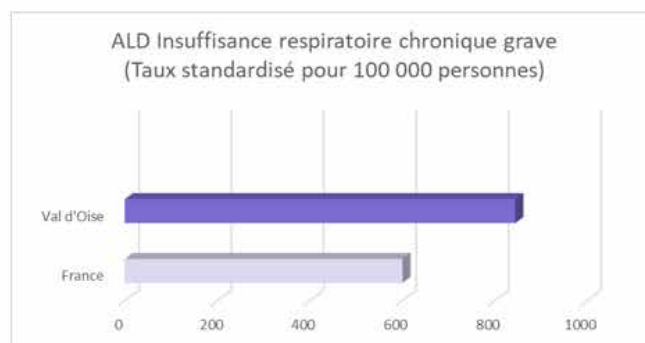
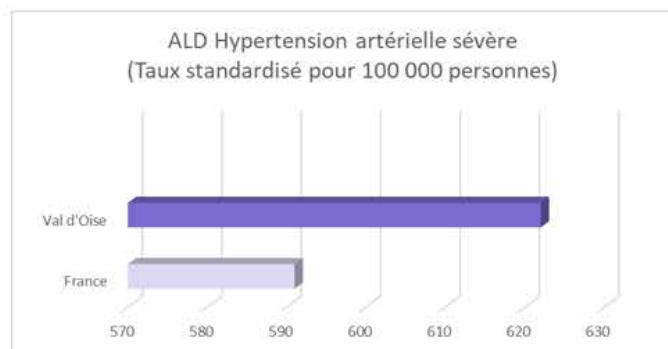
ETAT DE SANTÉ DE LA POPULATION PAR PATHOLOGIE (INDICATEURS DE MORTALITÉ ET ALD)

Concernant les indicateurs de mortalité du territoire

- On observe une surmortalité due aux cancers sur le territoire (avec un indice comparatif de mortalité supérieur de +5,3 % à la moyenne régionale).
- Cette surmortalité est due au cancer du côlon-rectum, où l'on observe une surmortalité de 15,3 % par rapport à la moyenne régionale (c'est la plus importante de tous les territoires de coordination).
- On note également une mortalité importante due au cancer du poumon sur le territoire, à l'origine de 18,7 % des décès.
- Enfin, le territoire présente un indice comparatif de mortalité par pathologies liées à l'alcool supérieure de 14 % à celui observés en Île-de-France. La mortalité par pathologies liées au tabac représente 14 % de la mortalité générale du territoire et est quant à elle comparable à celle de la région

Pour les Affections de Longue Durée (ALD) du territoire on note que :

- Une fréquence supérieure de +11 % à la moyenne régionale en ALD pour le diabète.
- Le territoire présente aussi une surmortalité par maladies cardiovasculaires et par maladies vasculaires cérébrales comparée à la région (respectivement +3,8 % et +7,4 %), représentant sur le territoire 21,7 % des décès.
- Pour les plus de 65 ans on note une hausse sur le sud du Val d'Oise de la fréquence de la maladie d'Alzheimer (+ 6% comparé au territoire francilien).
- La situation du VIH/sida sur le territoire est quant à elle, surtout chez les hommes, nettement inférieure aux moyennes régionales mais reste, pour les hommes comme pour les femmes, supérieure aux moyennes de France métropolitaine.



ALD prépondérantes du Val d'Oise (Assurance maladie, 2020)



■ ANALYSE DE L'OFFRE DE SOINS DU TERRITOIRE ETABLISSEMENTS DE SANTÉ DE PROXIMITÉ

On note l'accessibilité de 3 structures hospitalières, à proximité directe des locaux du projet de cabinet de santé de groupe de Margency :

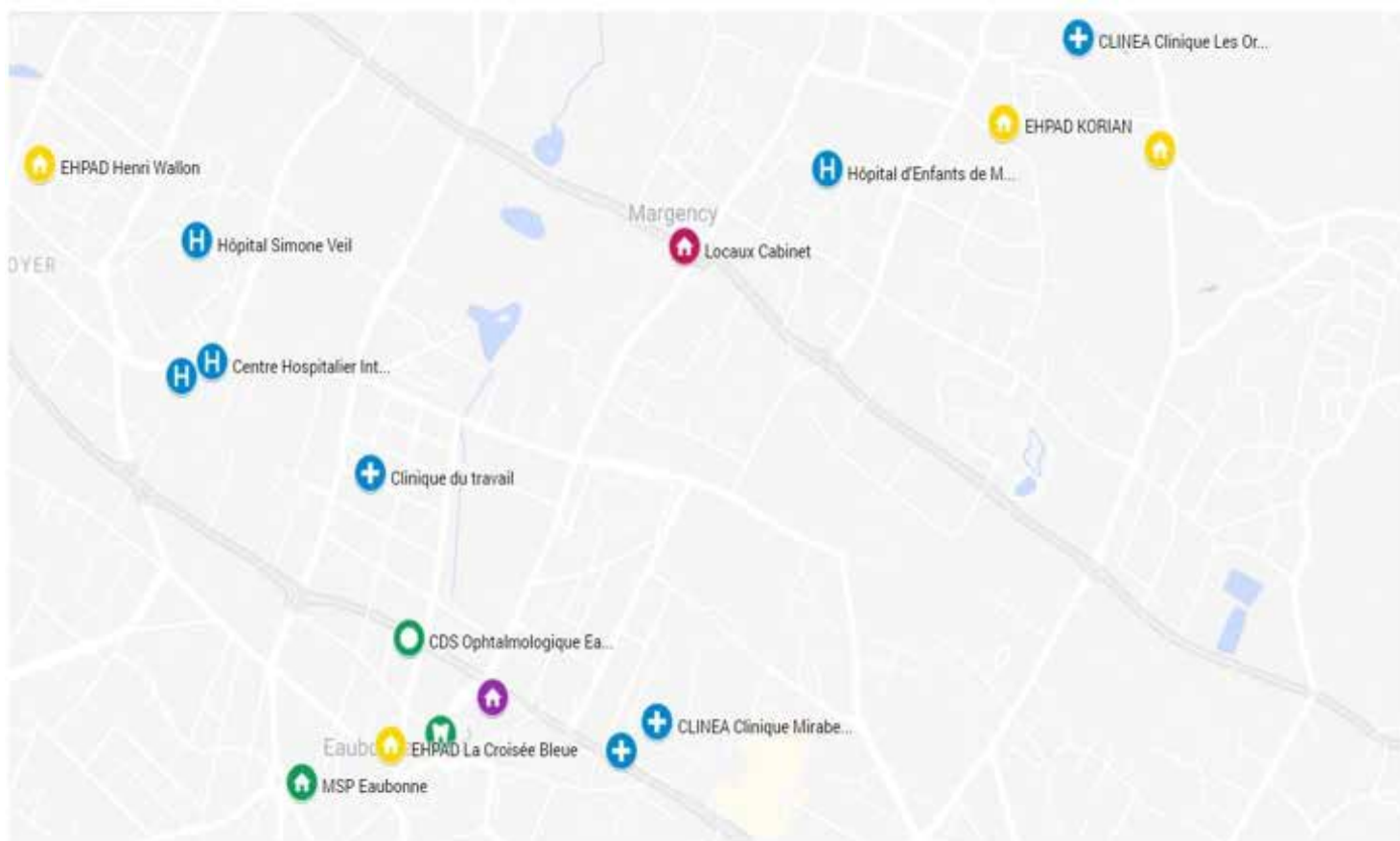
- L'hôpital d'enfants de Margency (à 550 mètres)
- Le Centre Hospitalier Intercommunal (CHI) d'Eaubonne Montmorency (1,3km)
- L'hôpital Simone Veil (1,4 km)

Nous relevons également l'implantation de 3 cliniques :

- Clinique du travail (1,2km)
- Clinique CLINEA des Orchidées, spécialisée en santé mentale (1,4 km)
- Clinique CLINEA Mirabeau, spécialisée en soins de suite et réadaptation (1,5 km)

Ces structures se situent à moins de 20 minutes en voiture ou transports en commun, un argument d'attractivité pour le territoire.

Le territoire dispose aussi d'une CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), la CPTS du Val d'Oise Centre, ce qui représente un avantage pour le renforcement du maillage territorial dans lesquels s'inscrivent les professionnels de santé de proximité. La ville de Margency s'inscrit également dans ce maillage en envisageant un conventionnement avec la CPTS, afin de la soutenir dans ses actions de santé sur la commune.



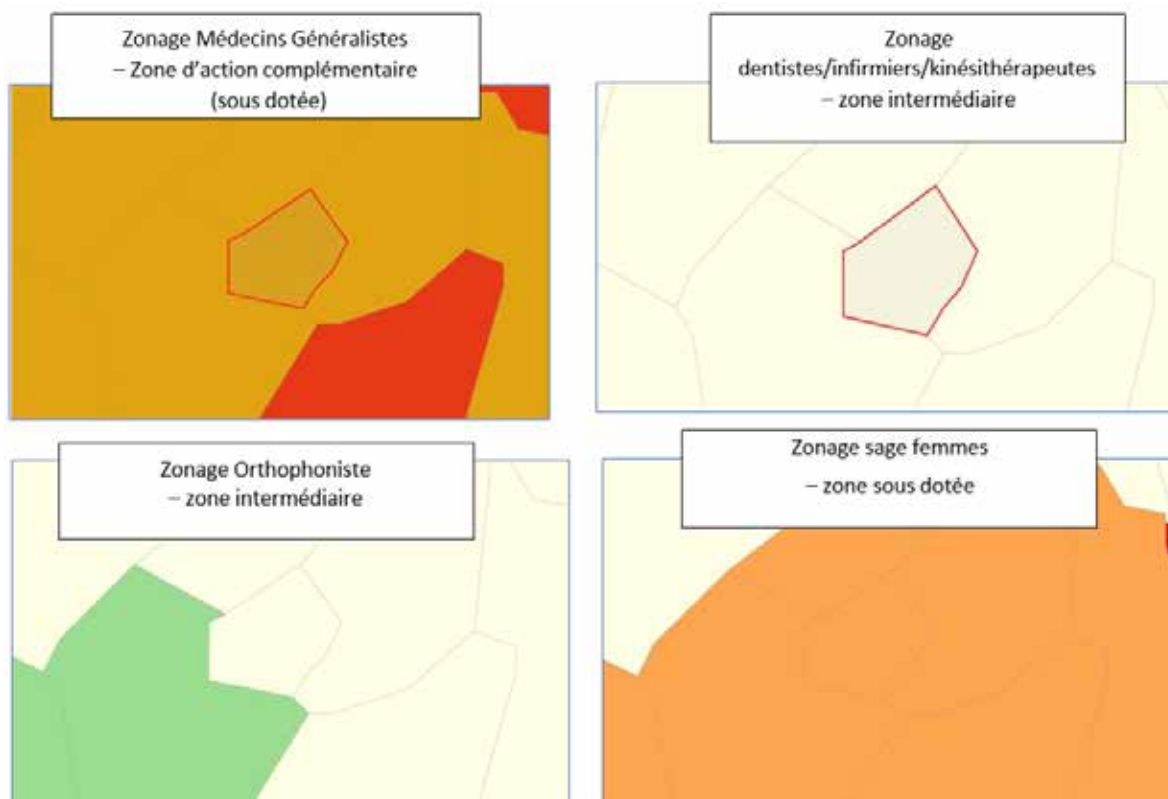
Structures de santé à proximité de Margency (référencées par Assurance maladie - outil REZONE)

D'un autre côté on note l'absence de structures de santé pluriprofessionnelles à proximité immédiate de Margency. Il y a un donc un réel intérêt pour le territoire de compter un cabinet de de santé pluriprofessionnel.

STRUCTURES DE SANTÉ	LOCALISATION DES STRUCTURES LES PLUS PROCHES (STRUCTURES RÉFÉRENCÉES PAR LA CPAM, ET ARS VAL D'OISE)
CENTRES DE SANTÉ (CDS) SPÉCIALISÉS	Centre de Santé Dentaire Eaubonne (1,2 km), Centre de Santé Ophtalmologique (1,3 km)
MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE (MSP)	MSP Eaubonne (1,6 km)
ETABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES (EHPAD)	EHPAD Korian (1,0 km), EHPAD La Croisée Bleue (1,4 km), EHPAD Pierre Campagnac (1,6 km), EHPAD Henri Wallon (2,3 km), EHPAD Le Clos des lilas (2,8 km).
PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI)	Protection Maternelle Infantile d'Eaubonne (1,3 km)

ZONAGE AMBULATOIRE

On note deux professions médicales sous-dotées : les médecins généralistes et les sages femmes. Les autres professions, dentistes, kinésithérapeutes, infirmiers et orthophonistes, sont en zonage intermédiaire. Ce sont des professions qui ne sont pas encore considérées en sous dotation devant les besoins du territoire, ce qui signifie que cela ne représentera pas un frein à l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire.



Zonage spécialités médicales et paramédicales du territoire (ARS, Atlasanté, 2021)



DOTATION EN PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU TERRITOIRE

Exception faite pour Eaubonne, les densités de professionnels de santé sur Margency et ses communes limitrophes sont globalement bien inférieures aux densités moyennes observées sur le Val d'Oise avec une forte tension sur les médecins généralistes et sage-femmes pour les professions médicales.

Sur les communes de Margency, Montlignon et Andilly on ne compte que 3 médecins généralistes dont 1 ayant plus de

60 ans, et aucune sage-femme sur le territoire (seulement 2 sur Eaubonne).

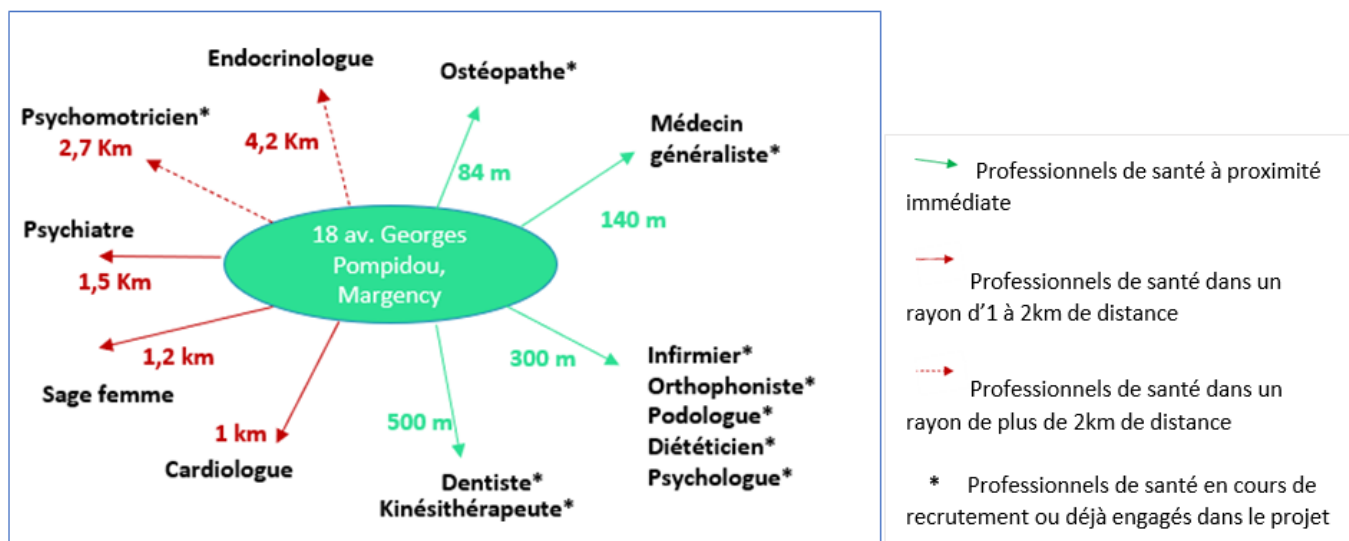
De plus, selon les données de l'assurance maladie (Mai 2022), 40% des Médecins Généralistes de la CPTS du Val d'Oise Centre ont plus de 60 ans, ce qui représente un risque de plus de 60 départs sur le territoire d'ici 7 ans, et renforce l'alerte sur cette profession.

ZONE ÉTUDIÉE *Pour 100 000 Habitants	DENSITÉ* MÉDECINS	DENSITÉ* INFIRMIERS	DENSITÉ* KINÉSITHÉ- RAPEUTES	DENSITÉ* DENTISTES	DENSITÉ* ORTHOPHO- NISTES	DENSITÉ* SAGE FEMMES
MARGENCY	3,5	7	3,5	7	35,1	0
ANDILLY	3,4	17	6,8	0	0	0
MONTLIGNON	3,9	23,3	0	0	38,9	0
EAUBONNE	8,3	9,1	11,1	3,9	43,4	1,5
VAL D'OISE (95)	5,9	7,9	6,5	4,2	20,9	1,7
FRANCE	8,7	15,3	11,3	5,3	31,4	2,1

OFFRE DE SOINS DE PREMIERS RECOURS – MARGENCY

Les professions de premier recours sont à proximité immédiate des locaux du projet en cours (flèches vertes). Toutes ces professions sont en tension sur Margency comparées aux densités moyennes départementales et nationales, excepté pour les orthophonistes. L'ensemble de

ces professions de santé de proximité correspondent aux professionnels de santé déjà engagés à ce jour dans le projet du futur cabinet de groupe. On note également le recrutement d'un psychomotricien, profession pour laquelle le cabinet le plus proche de Margency est situé à 2,7 km.



Accès aux soins de premier recours depuis les locaux du cabinet de santé en projet (Annuaire santé, Ameli)

Voici la liste des professionnels de santé engagés sur ce projet de cabinet de groupe pluriprofessionnel :

- 2 Médecins Généralistes (MG), dont le médecin de proximité déjà installé sur le territoire. Au total, 4 bureaux de MG seront néanmoins prévus, projet de recruter 2 internes en fin de cycle grâce au réseau de la CPTS du Val d'Oise centre.
- 2 kinésithérapeutes (dont une nouvelle kinésithérapeute sur le territoire spécialisée en pédiatrie)
- Une psychologue,
- Une orthophoniste,
- Un ostéopathe,
- Une psychomotricienne,
- Une podologue,
- Une diététicienne,
- Une infirmière,
- Une dentiste,
- Un chirurgien orthopédique.

* Exception faite pour le chirurgien orthopédique et un des médecins généralistes (primo-accédant) en cours de recrutement, l'ensemble de ces professionnels de santé ont d'ores et déjà signé une lettre d'engagement.

Les autres spécialités d'intérêt répondant aux besoins du territoire qu'il serait intéressant de joindre au projet sur du court à moyen terme sont :

- Une Sage-femme (zone sous dotée)
- Un Cardiologue (prépondérance ALD cardiovasculaires)
- Un Psychiatre (hausse fréquence ALD Alzheimer)
- Un Endocrinologue (prépondérance ALD diabète).



■ CONCLUSION



Margency et ses communes limitrophes sont caractérisées par une population homogène tant par sa pyramide des âges, par sa répartition hommes/femmes, qu'en catégories socio-professionnelles, plutôt CSP +.

La présence de Quartiers Prioritaires de la Ville à proximité de la commune, nous amène tout de même à penser qu'il serait intéressant de proposer des tarifs en secteur 1 afin d'éviter le renoncement aux soins pour une partie moins aisée de la population.

La population du sud du Val d'Oise, très dynamique, tend vers un vieillissement de sa population appuyant l'importance de pouvoir recourir à une offre de soins

complète de proximité.

Concernant l'état de santé de ce territoire, on note une surmortalité prématurée évitable ainsi qu'une surmortalité chez les plus de 65 ans due aux cancers (colorectal, poumon...).

Les Affections de Longue Durée (ALD) prépondérantes sur le territoire touchent à la sphère cardiovasculaire, à la sphère pulmonaire, au diabète ou encore à la santé mentale avec la maladie d'Alzheimer.

Bien qu'ancrée dans un maillage territorial riche, avec la présence d'établissements de santé de proximité (hôpitaux, cliniques) et celle de la CPTS

du Val d'Oise Centre, on note une offre de soins de premiers recours en flux tendu, particulièrement pour les médecins généralistes et sages femmes.

Le reste de l'offre primaire de soins n'est pas alarmante mais ne suffira pas à couvrir l'ensemble des besoins de soins, notamment avec un manque de spécialités sur le territoire. Le projet d'installer un cabinet de santé pluriprofessionnel à Margency, avec la possibilité de créer une MSP à moyen terme, permettra ainsi de combler une partie du déficit de soins du territoire tout en améliorant la prise en charge globale du patient.



**Isabelle
CORNELOUP**

3^e Adjointe au Maire,
déléguée aux finances



LES GROS TRAVAUX VONT DEBUTER

Nos projets investissements seront lancés cette année, aidés des différentes subventions que nous avons demandées notamment pour la maison de santé, l'ancienne mairie, les anciennes écuries et les sanitaires de l'école.

■ PETIT RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

Pour que notre commune vive et s'épanouisse, nous agissons sur l'ensemble du territoire pour le bien-être des Margencéens. Nous sommes actifs sur tous les domaines. En 2022 nous avons poursuivi des activités comme les ateliers bien-être, les conférences et cafés philo, les coffrets de Noël mais aussi la sécurité des biens et des personnes, la communication, l'entretien et la réparation de notre patrimoine... Néanmoins nos projets de début d'année peuvent varier en fonction des aléas qui surviennent et nous amènent à privilégier certaines opérations plutôt que d'autres. Nous avons également répondu à de nouvelles demandes que nous avons mises en place.

Les nouveautés en 2022

Nos principales actions 2022	
Urbanisme et travaux : Projets 2022 finalisés : <ul style="list-style-type: none"> - Enfouissement des réseaux de la rue Salengro, - Eclairages église, - Bassin de récupération des eaux pluviales, espace communal, - Projet Tennis Beach, - Terrasse café, - Bornes électriques - Dépôts de permis de construire Anciennes mairie et écuries. Etudes 2022 de nouveaux projets : <ul style="list-style-type: none"> - Etude géothermie - Rénovation de la mairie toiture 	Sécurité et transports : Miroirs, Etude de circulation et stationnement Sensibilisation à la conduite des trottinettes électriques Extinction nocturne des éclairages publics
Education et enfance : Mobilier pour une classe Projet ados	Démocratie participative, communication et vie associative : Atelier maison de santé Atelier Logements soignants/ Kichikine Etude de faisabilité : création d'un restaurant et d'un site d'hôtellerie
	Finances : Recherche et obtention de subventions : <ul style="list-style-type: none"> - Rénovation de l'ancienne mairie et des écuries du parc, (CAR) - Maison de santé, (DSIL + ARS/R/D) - Sanitaires, peintures et cour de l'école élémentaire - Equipements sportifs
	Animations, Sports et culture : Café philo, littéraire, sciences, histoire, Boîte à livres, Théâtre : 2 pièces
	Actions sociales Octobre Rose et semaine bleue, Repas seniors + coffrets Ateliers (8) 111 personnes jeunes +60 ans
	Écologie et patrimoine : Inauguration d'un composteur, La grande transhumance

Compte administratif 2022 communal, du Conseil municipal du 23 mars.

Tout au long de l'année, pour ne pas sortir du budget 2022, nous avons surveillé les dépenses de fonctionnement attentivement, en raison des prévisions de hausse de prix de l'énergie, des matières premières et des prestataires de service. Côté recettes de fonctionnement, l'étude dirigée, la cantine, les locations de salle ont boosté les recettes de services.

Nous clôturons 2022 avec un excédent de fonctionnement de 1158633€ et un excédent d'investissement de 433888€.

Les comptes de gestion de la commune ont été approuvés par le comptable public à la perception de Montmorency.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Objet	Réalisation
Dépenses	2 900 368,29
Recettes	3 030 235,54
Excédent reporté	1 026 766,04
Solde excédentaire de fonctionnement	1 158 633,29

SECTION D'INVESTISSEMENT

Objet	Réalisation
Dépenses	3 164 870,61
Recettes	2 976 982,29
Excédent reporté	621 776,87
Déficit reporté	
Solde excédentaire d'investissement	433 888,55

■ LES PRODUITS ET CHARGES RÉELS

En €	Évolution des produits et charges réels					Évolution	
	2018	2019	2020	2021	2022	2021/2022	2018/2022
Produits réels de fonctionnement	2 370 841	2 360 945	2 311 499	2 370 467	2 907 418	22,7 %	22,6 %
Ressources fiscales	1 535 840	1 604 599	1 634 059	1 647 235	1 916 487	16,3 %	24,8 %
Dotations et participations	520 109	464 158	457 458	430 085	659 710	53,4 %	26,8 %
Autres produits	314 892	292 188	219 982	293 146	331 220	13,0 %	5,2 %
Charges réelles de fonctionnement	1 988 535	2 116 256	2 071 780	2 267 433	2 771 839	22,2 %	39,4 %
Charges de personnel	1 219 759	1 246 004	1 272 101	1 329 567	1 423 101	7,0 %	16,7 %
Subventions, participations et contingents	98 673	95 029	98 949	100 945	111 315	10,3 %	12,8 %
Charges financières*	85 809	79 907	73 968	36 353	341 495	839,4 %	298,0 %
Autres charges	584 294	695 317	626 763	800 567	895 928	11,9 %	53,3 %

Grâce à la renégociation des emprunts en 2021 (taux d'intérêt fixe à 0,3%), les charges financières vont drastiquement diminué sur l'ensemble des annuités restantes tout en ayant contribué à l'indemnité de remboursement anticipé (IRA) en 2022.



■ POUR 2022 : EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

L'article 41 de la loi des finances rectificative apporte à la commune un coefficient correcteur permettant des recettes complémentaires en 2022 :

+ 333 765€ correspondant au coefficient correcteur suite à la suppression de la taxe d'habitation incluant également la base locative en 2022 de 3.40 %

+ 193 000€ environ correspondant au coefficient correcteur en rattrapage de 2021

Ceci explique un accroissement des recettes de 2 370 467€ en 2021 à 2 907 418€ en 2022, de même avec l'augmentation des recettes des produits de services (centre de loisirs, restaurant scolaire, études) à prix constant malgré les crises énergétiques.



■ POUR 2022 : EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2022 les charges financières revêtent une hausse exceptionnelle en raison du remboursement de l'IRA pour un montant de 318 829€. Ceci nous permettra dans le futur d'avoir une faible part des frais financiers dont le taux a été renégocié à la baisse en 2021 à 0.30%. Excepté cette charge exceptionnelle l'augmentation réelle des charges de fonctionnement a été de 185 577€ soit une hausse de 8.18%, dans un contexte fortement inflationniste. La ville continue une gestion rigoureuse pour la maîtrise des coûts.



ORIENTATIONS 2023 DU BUDGET DE LA COMMUNE

2023 sera une année chargée par le lancement des gros travaux dont vous avez déjà connaissance. En ce début d'année nous avons tenu compte également des demandes provenant des écoles, des services techniques, espaces verts, administratifs de la mairie. Pour le fonctionnement, nous avons procédé comme les années antérieures en partant des comptes 2022 sur lesquels nous avons ajusté avec notamment les prévisions de hausse des tarifs et des nouvelles demandes.



■ FINANCES

Renforcer la capacité d'autofinancement et de l'indépendance financière de la commune. Comment ?

- > En priorisant les investissements générateurs de recettes, comme les revenus d'immeubles sur les futurs restaurant, site d'hébergement, maison de santé, micro-crèche.
- > En augmentant les recettes par le développement des services, notamment des locations de salles.
- > En contenant les dépenses de fonctionnement, en négociant/renégociant les contrats (nettoyage, énergie, éclairage public, etc.).

Maintenir la part communale du taux d'imposition.

Innover pour économiser (lancement des projets de géothermie, objectif 100% LED).



■ ACTION SOCIALE

Développer les actions sociales :

- > Aides d'urgence, portage des repas, services à la personne, suivi des personnes vulnérables,
- > Animations intergénérationnelles grâce au dispositif UNIS CITE (des jeunes du service civique),
- > Sensibilisation et formations multi-activités sur 8 ateliers,
- > Lancement d'une offre de répit pour les aidants,
- > Aide aux projets des jeunes.
- > Actions en faveur du bien-vieillir à Margency.
- > Soutien aux acteurs associatifs, par des subventions.



■ EDUCATION-ENFANCE

- > Poursuivre le programme pluriannuel de maintenance des bâtiments et des espaces accueillant du public.
- > Lancer les travaux de rénovation des sanitaires et de peinture de l'école élémentaire,
- > Renouveler la consultation pour le restaurant scolaire,
- > Changement des jeux d'enfants de la cour de la maternelle.

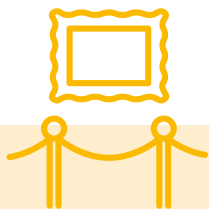


■ VIVRE À MARGENCY

Sécuriser les biens et les personnes :

- > Doubler le nombre de caméras de vidéo protection,
- > Finaliser le tracé des petits pas (flux pédestres).
- > Sensibiliser les élèves des écoles élémentaire et secondaire à la conduite de la trottinette électrique,
- > Installation du columbarium
- > Mise à disposition dans le domaine public des défibrillateurs.





■ CULTURE, ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE

Accroître un véritable espace de développement du mieux vivre ensemble :

- > En impliquant davantage le monde associatif dans les événements communaux,
- > En soutenant les activités culturelles et sportives, grâce aux subventions et en initiant un programme multi-activités de la ville,
- > En dynamisant la relation citoyenne (démocratie participative, communication multi-canal, ateliers de concertation),
- > En renforçant les outils de communication (panneaux d'information).



■ ECOLOGIE ET PATRIMOINE

- > Récupération des eaux de pluie,
- > Recyclage des déchets par compostage,
- > Action Margency ville propre et des parcs.
- > Inventaire des patrimoines bâtis et naturels pour les inscrire au PLU et donc les protéger,
- > Eco-mobilité pour favoriser les déplacements alternatifs à la voiture (challenge écoles, et futurs logements soignants)



■ URBANISME

Lancer les travaux des projets d'investissement :

- > Rénovation des anciennes écuries pour un restaurant
- > Rénovation de l'ancienne mairie pour devenir un gîte
- > Construction de la maison de santé

Travaux de rénovation de l'église et de la salle des fêtes (Le Rideau Rouge)



■ PRÈS DE 60% DE SUBVENTIONS POUR NOS GROS PROJETS, ALLONS PLUS LOIN !

Dans le précédent magazine nous vous avons présenté un tableau détaillant la liste des gros travaux pour lesquels nous avons une confirmation de subventions, ou en demande. Ci-après nous vous communiquons les informations concernant les 3 plus gros dossiers :

ANCIENNE MAIRIE

Investissement 2022-2025
434 212 euros HT

Dont Autofinancement **86 843 euros HT**

Et financement subventions notifiées :

Région 150 000

Département 80 000

DETR 97 369 (En demande)

Fondation du Patrimoine 20 000

(En demande)

Total : 347 369 euros HT

ANCIENNES ÉCURIES

Investissement 2022-2025
1 724 995 euros HT

Dont Autofinancement **345 000 euros HT**

Et financement subventions notifiées :

Région 600 000 (37,5%)

Département 352 000 (22%)

DSIL 327 996 (En demande)

Fondation du patrimoine 100 000

(En demande)

Total : 1 379 996 000 euros HT

MAISON DE SANTÉ

Investissement 2022-2025
2 902 826 euros HT

Dont Autofinancement **1 254 671 euros HT**

Et financement subventions notifiées :

ARS 250

Région 250 000

Département 725 706

DSIL 422 449

Total : 1 648 155 euros HT



Monique
MORNACCO

Conseillère municipale
Administratrice CCAS

NOËL À MARGENCY : UNE FÊTE À PARTAGER AVEC LES ANCIENS

Noël est une période de joie et de convivialité pendant laquelle les anciens sont particulièrement célébrés.

A Margency, la mairie avait mis en place des initiatives visant à leur offrir une fête digne de ce nom.



■ COFFRETS GOURMANDS

Du 5 au 10 décembre 2022, la mairie a distribué 400 coffrets gourmands aux séniors de la commune. Ces coffrets, réalisés par Eymet Village, contenaient des produits variés allant de la confiture aux biscuits artisanaux. Les séniors ont été ravis de leur contenu et ont chaleureusement remercié la mairie. 302 personnes sont venues, 87 ont été livrées à domicile et 11 coffrets ont été offerts à des associations caritatives.

■ REPAS DE NOËL

Le 17 décembre 2022, le repas des anciens s'est tenu dans la salle du Rideau Rouge de l'espace Gilbert Bécaud. 75 invités ont pu partager un menu convivial, préparé par Alizé Traiteur. Pendant le repas, des danseurs brésiliens ont invité les convives à participer à des danses brésiliennes. C'est la première fois depuis le début de la pandémie que le repas des anciens a pu se tenir à Margency. Le maire de Margency, Thierry BRUN, s'est dit très heureux de voir que la commune peut à nouveau organiser

des événements pour les anciens. « A l'approche de Noël, nous voulions offrir une fête à nos aînés. Nous sommes très heureux que cette initiative ait pu voir le jour et que les séniors de la commune aient pu profiter de l'esprit de Noël et de convivialité. » Noël à Margency a été une fête à partager avec les anciens et à laquelle ils ont pu participer activement. Ce sont des moments qui nous rappellent que c'est une fête de paix, de joie et de partage.



■ L'ÉCRIVAIN PUBLIC

L'écrivain public de la ville de Margency propose désormais des rendez-vous aux citoyens pour leur apporter son aide et ses conseils. Des séances d'une heure sont organisées tous les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois, sur rendez-vous pris auprès du service du CCAS.

L'écrivain public est là pour vous aider à rédiger et à formaliser vos courriers, lettres, mémoires ou autres documents. Il peut également vous accompagner dans la rédaction de vos déclarations et démarches auprès des administrations, des mairies, des services sociaux, des organismes publics, des entreprises privées.

■ SERVICE UNIS-CITÉ

Deux jeunes volontaires d'Unis-cité, Maëlis et Rayan, interviennent à Margency pour un engagement solidaire auprès de personnes âgées. Ils organisent des visites, des appels de convivialité, des aides à l'utilisation du numérique, des séances de cinéma avec débat, des jeux et animations à distance. Les habitants sont invités à leur réserver un accueil chaleureux et à en profiter pleinement. Unis-cité est une excellente opportunité pour les personnes âgées de Margency de rester en contact et de se divertir.

Ils seront présents jusqu'en juin 2023



Monique
MORNACCO

Conseillère municipale
Administratrice CCAS

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR UNIS-CITÉ

Durant le mois d'avril, notre belle ville de Margency s'est une nouvelle fois engagée dans une démarche de sensibilisation en faveur de l'environnement.



■ ATELIER INTERGÉNÉRATIONNEL DE JARDINAGE

Le 5 avril après-midi, les enfants du centre de loisirs « les Marcyens » ont été conviés à participer à une activité de jardinage dans le parc de la mairie. Cette activité visait à créer un parterre fleuri en utilisant les différentes techniques de jardinage. Lors de cette activité, les enfants n'ont pas ménagé leurs efforts, ils ont notamment enlevé les mauvaises herbes, bêché ainsi que planté différentes espèces de fleurs. Par ailleurs, nos seniors ont également pu prendre part à cette activité apportant leur expérience et en distribuant différents conseils très utiles pour la pleine réussite de l'activité jardinage. Cette initiative a permis de créer un lien intergénérationnel entre les enfants et les seniors, ce qui a également permis de faire prendre conscience aux enfants l'importance de préserver la faune et la flore.

■ PRÉSENTATION DU PROJET DES BACS DE RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES

Le 6 avril, au lendemain de l'activité jardinage, une présentation sur l'importance des bacs de récupération des eaux pluviales a été organisée

pour une soixantaine d'élèves de l'école primaire. Pour accompagner les élèves lors de cette présentation, quelques autres personnes étaient présentes comme notamment Monsieur le Maire, mais aussi Maëlys et Rayan d'Unis-Cité ainsi que les architectes en charge du projet de récupération des eaux pluviales. Nous tenons à leur adresser nos remerciements les plus sincères.



■ VISITE DES FUTURS BACS DE RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES

Suite à cette présentation, s'en est suivie une petite visite des futurs bacs de récupération des eaux pluviales. Une collation a été offerte à tous les enfants avant qu'ils ne retournent en classe. Cet après-midi a permis de sensibiliser les élèves à l'importance de la gestion de l'eau qui est primordiale dans un contexte où comme lors de l'été dernier, certaines villes de France ont dû subir des restrictions d'eau cela s'inscrivant dans un contexte de réchauffement climatique.

Ces deux événements ont permis de rapprocher les générations, ainsi que de

sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement. Par ailleurs, cela a également permis de donner la parole aux seniors afin qu'ils transmettent leur savoir-faire et de partager leurs expériences personnelles avec les plus jeunes.

Notre ville de Margency s'engage ainsi dans une démarche de développement durable et souhaite sensibiliser l'ensemble de sa population à cette cause commune.



■ CINÉ-DÉBAT POUR LES SENIORS DE MARGENCY

Le 13 avril, le CCAS et deux jeunes d'Unis-cité ont organisé une séance de cinéma pour les seniors de Margency avec la projection du film "Intouchables". Cette initiative a été suivie d'un débat et d'un goûter, où chacun a pu s'exprimer sur le thème du handicap et de l'isolement dans la vie quotidienne. Ce moment chaleureux a permis aux seniors de se retrouver et de partager leurs expériences et leurs ressentis.



**UNIS-CITÉ
VOUS PARLE**

« Après cette première séance, nous comptons poursuivre les activités de Ciné'Margency et prévoyons déjà d'autres séances ! »



Claudine BARRIÉ

5^e Adjointe au Maire,
déléguée aux Affaires
culturelles



■ LA BIBLIOTHÈQUE AU CŒUR DE LA CULTURE

Les rayons de la bibliothèque se sont encore enrichis de nouveautés, de livres d'arts, de livres thématiques. Ces œuvres ont un grand succès auprès des Margencéens, mais aussi de lecteurs venus de communes voisines, membres du réseau des médiathèques de Plaine Vallée. De nouveaux Margencéens

LA CULTURE À MARGENCY UN APERÇU DE L'ANNÉE 2023 !

Événements passés ou à venir, la vie culturelle à Margency bat son plein. Ne manquez pas d'y participer !

s'inscrivent régulièrement auprès de Sophie Razmjou qui accueille avec le sourire les lecteurs et sait les conseiller. Depuis début avril, il est aussi possible de venir dans ce lieu de culture le vendredi après-midi.

N'oubliez pas les boîtes à lire dans Margency. Vous connaissez celle près de la mairie, elle a maintenant deux petites sœurs. La « maison des livres » se situe près des écoles et la toute dernière, « la cabane des livres » vous attend dans le parc de la Tuilerie. N'oubliez pas de les faire vivre en empruntant ou en déposant des ouvrages variés. Merci à Alain Maisse pour ses belles créations !

La bibliothèque est aussi un lieu de rencontre. Les Cafés Philo ont toujours autant de succès, les discussions après

les exposés sont passionnées, les sujets traités sont variés. Les thèmes de 2023 retenus sont : « Le pouvoir de l'optimisme », « Avons-nous besoin de religion ? », « Les animaux ont-ils des droits ? », « La liberté fait-elle peur ? » et « La confiance ».



Comme l'an dernier, une conteuse viendra fêter la fin de l'année 2023 auprès des enfants des écoles maternelle et élémentaire. Ce sera le mardi 5 décembre.

■ DES CONFÉRENCES JALONNENT 2023

L'année a bien commencé, David Benayoun nous a fait connaître ou redécouvrir le David et le Moïse sculptés par Michel-Ange dans un exposé très détaillé fort intéressant.

Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, Marie-Thérèse Lhonoré nous a parlé de Louise d'Epina y, femme d'esprit du siècle des Lumières et qui a accueilli au Château de La Chevrette à Deuil-la-Barre de nombreuses personnalités de l'époque.

Après les vacances, les rencontres tourneront autour du thème choisi par Plaine Vallée pour 2023 : le sport et le Bien-être. Dans ce cadre, nous



accueillerons le jeudi 9 novembre Marina Bexon qui nous présentera à la bibliothèque ce que peut apporter le sport pour le bien-être. Nous retrouverons aussi Andrea Ruggiero

qui nous parlera le samedi 7 octobre du sport dans la peinture ancienne et moderne et le dimanche 26 novembre ce seront les Jeux olympiques au travers du Street-Art qu'il évoquera.

De belles expositions...

Le Salon des Arts s'est tenu en avril et a connu un vif succès : plus de mille visiteurs !. Les œuvres présentées ont fait le bonheur de tous. Les ateliers ont été prisés et une conférence sur Modigliani a complété les activités proposées. Ce fut, comme tous les ans, une très belle réussite.

N'oubliez pas de venir voir l'exposition organisée par l'association LA PHOTO qui se tiendra lors du dernier trimestre de l'année à l'espace Gilbert Bécaud.

■ FAISONS CONNAISSANCE AVEC LE PIVO : PÔLE ITINÉRANT EN VAL D'OISE

« La rencontre entre les écritures dramatiques actuelles et les habitants du Val d'Oise sont au cœur du projet artistique du PIVO. L'action du Pôle itinérant s'articule autour du soutien à la création, de la diffusion des œuvres et le développement de projets de territoire et d'actions artistiques et culturelles à travers le Val d'Oise. Dans sa volonté de s'adresser au plus grand nombre, il développe ses projets sur tout le département avec l'intention de tisser de nouvelles relations au spectacle vivant et de faciliter l'accès à l'art à celles et ceux qui se trouvent éloignés des propositions artistiques. Ainsi, deux compagnies sont associés pour deux saisons en résidences itinérantes et mènent conjointement un travail de création et de projets d'actions artistiques avec les habitants. Pour mettre en œuvre ses actions, le Pôle itinérant en Val d'Oise s'associe à de nombreux partenaires du territoire dans une démarche de co-construction et de mutualisation. La diversité des formes et des points de vue, le dialogue, le partage, la parité et l'écoresponsabilité sont au cœur de sa démarche. »

Le partenariat avec le PIVO, nous permet d'offrir à tous des spectacles de choix. Nous avons pu ainsi accueillir le



18 mars Elise Noirod qui dans « Le Champ des Possibles », spectacle nominé à la cérémonie des Molières. Elle a fait vivre le passage difficile de l'adolescence à l'âge adulte au travers de plusieurs personnages si réalistes ! Ce fut un grand moment de bonheur.

Mercredi 12 avril, le spectacle Diorama offert aux petits Margencéens les a ravis. Un spectacle réalisé dans un petit théâtre de poche animé par deux artistes poètes.

En fin d'année nous accueillerons de nouveau la troupe du théâtre de l'Entracte d'Auvers le samedi 18 novembre pour un spectacle intitulé « Mensonge et cachoteries ». Et, le 2 décembre nous retrouverons un spectacle, en partenariat avec le PIVO, intitulé « Larzac ! », qui nous fera voyager, à partir de récits sur la vie actuelle dans ce célèbre causse.



■ LA VIE MUSICALE RYTHME L'ANNÉE

L'année 2022 s'est terminée en musique avec le concert de Noël, le week-end précédent les vacances, sur le thème des animaux dans des œuvres variées. Les morceaux, des plus connus aux plus surprenants, l'enthousiasme et le talent des musiciens sous la baguette de leur cheffe ont procuré comme chaque année un régal musical.

L'année 2023 a commencé par un délicieux moment lors du Mots et Notes en écoutant la Boite à Joujou de Claude Debussy au piano à quatre mains.

En février, Claudie Lacoste a quitté la direction de l'école de Musique d'Arabesques pour une retraite bien méritée. Un grand merci à elle pour les trente cinq ans passés à promouvoir la culture à Margency, pour son travail au sein de l'école mais aussi autour de ces concerts de grande qualité auxquels elle nous avait habitués.

Mais la vie au sein d'Arabesques continue, les cours sont pérennisés, les concerts au Pavillon des Arts ont repris en mars avec l'ensemble La Lorenzany.

En avril, vint le tour de l'ensemble Il Volo, quatuor composé d'un clarinetiste, d'une altiste, d'une violoncelliste et d'une pianiste. Beaucoup de spectateurs, margencéens ou voisins, étaient présents et les œuvres offertes,

certaines peu connues, ont été fort appréciées !

Le 12 mai, un magnifique concert de harpe nous a été offert par Marcel Cara et le 16 juin, un duo violon-piano « Comme un air d'été » avec Marilène Bouchet et Béata Suranyi nous charmera.

Bien sûr, à la rentrée, les cours et ces soirées du vendredi reprendront. Le concert de Noël est déjà prévu les samedi 9 et dimanche 10 décembre !



N'oubliez pas de noter les dates des événements à venir et de consulter l'agenda, l'application Margenclic, le site de Margency, les affiches, le Journal de François pour retrouver les renseignements complémentaires.



Mohammed NIFA

4^e Adjoint au Maire,
délégué aux Sports,
Animations et Jeunesse

LA COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

Cette initiative écologique responsable est devenue une véritable tradition et elle permet aux habitants de s'unir pour protéger la nature et de prendre soin de l'environnement.



■ LA COLLECTE DE 2023

La collecte hippomobile de sapins de Noël a lieu chaque année à Margency et cette année, elle a été un grand succès. Le samedi 14 janvier, les Calèches de Versailles sont venues ramasser 225 sapins, soit 18% du nombre de foyers de Margency.

Cette initiative écologique responsable est de plus en plus populaire dans la ville. Les 5 points de collecte ont bien été respectés et la ville prévoit d'en ajouter d'autres l'année prochaine !

Le ramassage des sapins a été réalisé par les deux plus gros chevaux de trait de la société, Alatiene et Boyart, pesant chacun plus de 850 kilos.

■ UNE ACTION DURABLE

Cette initiative a pour objectif de créer des matériaux recyclés, des composts enrichis et de sensibiliser les habitants à respecter l'environnement. Au fil des années, le nombre de sapins collectés a augmenté, passant de 145 en 2021 à 165 en 2022 et 225 en 2023. Cela a permis de réduire la quantité de déchets à jeter et les effets néfastes sur l'environnement.



Les habitants de Margency étaient enthousiastes à l'idée de participer à cette initiative. Les sapins sont récupérés par les Calèches de Versailles et réutilisés pour créer des matériaux recyclés et des matières organiques. Les résidus sont ensuite utilisés pour enrichir les sols et les composts, après qu'ils aient été proposés à la distribution le dimanche 15 janvier.

Cette initiative a très bien été accueillie et elle a permis aux habitants de Margency de se sentir impliqués dans

la préservation de l'environnement. Un véritable succès qui a été un nouveau pas en avant pour la protection de l'environnement. Cette année, cette initiative a été plus que jamais suivie et elle est devenue une tradition dans la ville. Les habitants sont fiers de participer à cette action positive et écologique. Elle est également un excellent moyen de sensibiliser les citoyens à l'importance de protéger la nature et de prendre soin de notre espace de vie, tout en prolongeant un peu plus la magie de Noël avec ces deux magnifiques animaux. C'est une excellente façon de créer un sentiment de communauté entre les Margencéens.

■ UNE NOUVELLE TRADITION

La collecte hippomobile de sapins de Noël est l'un des événements les plus réussis de la ville et elle devrait continuer à être une tradition pour les années à venir. Ainsi le ramassage des sapins en calèche et leur broyage est une excellente façon de fournir une seconde vie aux décorations et de préserver notre planète pour nos générations futures.





Mohammed NIFA

4^e Adjoint au Maire,
délégué aux Sports,
Animations et Jeunesse

LA CHASSE AUX ŒUFS, UNE JOURNÉE CONVIVIALE POUR PETITS ET GRANDS

La chasse aux œufs de Pâques organisée pour la troisième année consécutive a connu un succès sans précédent. Cette journée ensoleillée a rassemblé plus de 300 personnes dans le parc de la Tuilerie, offrant un moment convivial et de partage.



■ RETOUR SUR L'ÉVÉNEMENT

La chasse aux œufs de Pâques, organisée par la municipalité pour la troisième année consécutive, a connu un franc succès le dimanche 9 avril dernier dans le parc de la Tuilerie. Cette journée ensoleillée a vu défiler pas moins de 155 enfants accompagnés de leurs parents, soit plus de 300 personnes.

■ CHASSE AUX BALLE

Tous les participants étaient ravis de cette belle initiative et ont passé un moment convivial en famille ou entre amis. Les enfants, en particulier, étaient ravis de chercher les balles de ping-pong cachées dans les coins les plus insolites du parc. Les organisateurs avaient bien préparé le terrain, avec des cachettes toutes plus inventives les unes que les autres. La joie de découvrir ces balles était palpable sur tous les visages, que ce soit chez les petits comme chez les grands.

Chacun est reparti avec plusieurs chocolats de Pâques en échange de ces balles, à déguster chez soi, comme le veut la tradition. La satisfaction était telle que certains participants n'ont pas hésité à nous confier qu'ils attendent impatiemment la prochaine édition.

■ RASSEMBLER LES HABITANTS

Cette chasse aux œufs de Pâques est une belle occasion pour la municipalité de rassembler les habitants et de leur offrir un moment de détente et de partage. Elle permet également de faire découvrir ou redécouvrir les espaces verts de la ville, souvent méconnus des citoyens pressés. En organisant de tels événements, la municipalité montre qu'elle est à l'écoute des besoins de ses concitoyens et qu'elle est soucieuse de leur bien-être.

L'événement a également été l'occasion pour la municipalité de remercier le service technique de la ville et les élus présents lors de l'événement. En

effet, sans leur travail acharné, rien n'aurait été possible. Leur implication a été saluée par les participants et leur présence a été très appréciée.



■ À L'ANNÉE PROCHAINE !

En conclusion, la chasse aux œufs de Pâques de la municipalité a été un véritable succès. Elle a permis aux habitants de se retrouver dans un cadre convivial et de s'amuser en famille ou entre amis. Cette journée restera sans aucun doute dans les mémoires des participants, petits et grands. Vivement l'année prochaine !



Mohammed NIFA

4^e Adjoint au Maire,
délégué aux Sports,
Animations et Jeunesse

LET'S PLAY III : UNE JOURNÉE LUDIQUE ET CONVIVIALE

Let's Play III a rassemblé plus de 250 adhérents à Margency pour une journée conviviale de jeux vidéo et de société. Retour sur cet événement organisé par l'association USDEM 404.



■ UNE FRANCHE RÉUSSITE

Let's Play III a été un grand succès, offrant aux participants une journée ludique et conviviale. Les organisateurs de l'association USDEM 404 ont été félicités pour leur travail acharné dans la mise en place de cet événement. Ils ont su créer un environnement agréable pour les joueurs et ont proposé une variété de jeux adaptés à tous les âges et à tous les niveaux.

Les participants ont exprimé leur joie d'avoir pu participer à un tel événement. Ils ont été impressionnés par la qualité de l'organisation et la variété des jeux proposés. De nombreux participants ont exprimé leur souhait de participer à des événements similaires à l'avenir.

En conclusion, Let's Play III a été une réussite, offrant une journée de jeux, de rires et de convivialité aux participants. Il a permis de rassembler les habitants de Margency autour d'une passion commune : les jeux. Les organisateurs ont prouvé que l'on peut s'amuser tout en créant des moments de partage et de communauté. Nous sommes impatients de voir ce que l'association USDEM 404 nous réserve pour le prochain Let's Play.

■ UN ÉVÉNEMENT VIDÉOLUDIQUE

Le 08 avril dernier, la salle du Rideau Rouge de l'espace Gilbert Bécaud à Margency a accueilli le Let's Play III, un événement centré autour du jeu, qu'il soit de société ou vidéo. Organisé par l'association USDEM 404, cet événement a rassemblé plus de 250 adhérents venus se mesurer sur plusieurs jeux.

Un tournoi du jeu Super Smash Bros. Ultimate a également eu lieu, offrant aux joueurs locaux l'opportunité de tester leurs compétences dans ce jeu populaire de l'E-Sport. C'était une chance pour eux de montrer leur talent dans ce jeu de combat.

Un stand de jeu libre a également été installé pour permettre aux joueurs de découvrir différents jeux de société ou vidéo en toute liberté. Ils ont pu profiter de cet espace pour découvrir de nouveaux jeux et rencontrer d'autres joueurs.

Enfin, un stand photo a été mis en place pour immortaliser les moments les plus mémorables de la journée. Les participants ont ainsi pu repartir avec des souvenirs de leur participation à l'événement.

■ PLUSIEURS ESPACES DE JEUX

La particularité de cet événement est qu'il offrait différents espaces de jeux pour les participants.

Ainsi, un espace dédié à Mario Kart Home Circuit a été installé, permettant aux joueurs de vivre des courses virtuelles de Mario Kart sur un circuit modélisé. La salle du Rideau Rouge était le lieu parfait pour ce type de jeu.

■ L'E-SPORT

L'E-Sport (ou sport électronique en français) est une pratique compétitive de jeux vidéo où les joueurs s'affrontent individuellement ou en équipe dans des tournois, des ligues ou des championnats officiels, pour remporter des prix en argent ou en reconnaissance. Cette pratique est devenue très populaire dans le monde entier, avec des joueurs professionnels, des équipes sponsorisées, des diffuseurs en direct et des événements en direct de grande envergure.





Mohammed NIFA

4^e Adjoint au Maire,
délégué aux Sports,
Animations et Jeunesse

LE FESTIVAL TROPICAL : COULEURS CARAÏBES

Notre ville de Margency s'apprête à accueillir le Festival Tropical "Couleurs Caraïbes", un événement qui promet de vous faire rêver, voyager et vibrer au rythme des îles !

■ LE FESTIVAL CARAÏBES À MARGENCY

Chers habitants de Margency, c'est avec une grande joie que nous vous annonçons l'arrivée prochaine du Festival des Caraïbes, qui se tiendra les 23 et 24 juin prochains. Cet événement exceptionnel sera l'occasion de découvrir les multiples facettes de la culture caribéenne, à travers une programmation riche et variée, comprenant des activités telles que la musique, la danse, la gastronomie, les traditions, la nature et le bien-être.

■ UN VILLAGE OÙ VOUS TROUVEREZ VOTRE BONHEUR

Le festival sera organisé en différents villages thématiques, pour permettre à chacun de trouver son bonheur. Vous pourrez notamment participer à des activités sportives et de santé, telles que le yoga et le tai-chi, dans le premier village. Le deuxième village sera dédié au bien-être, avec des ateliers de massage, de relaxation et de méditation. Le troisième village mettra en avant les richesses naturelles des Caraïbes et proposera des activités écologiques.

■ LA PARTIE CENTRALE DU FESTIVAL

Le cœur du festival sera le quatrième village, où vous pourrez vous immerger totalement dans la culture caribéenne. Vous y découvrirez les traditions culinaires à travers des stands proposant des plats typiques, des ateliers de danses traditionnelles comme la salsa ou la samba, des expositions d'artisanat local et des démonstrations de percussions. Les défilés carnavalesques dans les rues de Margency seront également des moments forts du festival, avec la découverte des costumes et des danses traditionnelles des Caraïbes.

■ EN SOIRÉE... CONCERTS DE MUSIQUES CARIBÉENNES

Le soir, ne manquez pas les concerts de musique caribéenne qui se tiendront sur scène. Le célèbre groupe Outre-Atlantique, composé de musiciens passionnés originaires des îles de la Caraïbe, saura vous faire danser et chanter aux rythmes endiablés. Leur répertoire varié, alliant salsa, reggae, zouk, soca et kompa, vous fera découvrir les cultures caribéennes dans toute leur richesse et leur diversité. Le



dynamisme et le message de joie et de convivialité des musiciens du groupe Outre-Atlantique promettent un moment inoubliable en famille ou entre amis.

■ UNE EXPÉRIENCE À NE PAS MANQUER !

En somme, le Festival des Caraïbes sera une expérience unique pour découvrir la richesse culturelle des Caraïbes, profiter de leur ambiance festive et chaleureuse, et passer un agréable moment en bonne compagnie. Les organisateurs mettront tout en œuvre pour que cet événement soit une réussite, et pour que vous en gardiez des souvenirs mémorables. Nous espérons vous y voir nombreux pour partager cette expérience inoubliable !

POUR TOUTES INFORMATIONS - 01 34 27 40 40 - info@mairie-margency.fr

• Les 23 & 24 JUIN •
Parc de la Mairie
 Vendredi 23 juin de 16h30 à 23h
 et le samedi 24 juin de 9h30 à minuit

Festival Tropical
 Couleurs Caraïbes

CONCERTS • ANIMATIONS
 STANDS • FOODTRUCKS
 RESTAURATION CARIBÉENNE
 JEUX SPORTIFS ...

4 Villages
 • CARAÏBES • BIEN-ÊTRE •
 • SPORTS • NATURE •

Margency
 Entre ville et nature...

MARADOM
 Avec le soutien qualitatif de
 SAINT-CHARLES

PROGRAMME

• Les 23 & 24 JUIN •

Festival Tropical

couleurs
Caraïbes

4 Villages

• CARAÏBES • BIEN-ÊTRE •
• SPORTS • NATURE •

Parc de la Mairie

Vendredi 23 juin de 16h30 à 23h
et le samedi 24 juin de 9h30 à minuit

CONCERTS • ANIMATIONS
STANDS • FOODTRUCKS
RESTAURATION CARIBÉENNE
JEUX SPORTIFS ...

POUR TOUTES INFORMATIONS

01 34 27 40 40

info@mairie-margency.fr

MAR
DOM
Notre ensemble

Avec le soutien aussi de



Margency
Entre ville et nature...

Festival Tropical

couleurs Caraïbes

Vendredi 23 juin

- 16h30 Défilé parcours 1 dans la ville par la troupe « Pourkoipa Family »
- 18h Jony Lerond et ses tambours, animation par DJ CISCO
- 20h Cocktail dinatoire des partenaires et organisateurs
- 21h Les artistes caribéens et le groupe Kowus, interprétation en live
- 23h Clôture de la journée

Artistes présents

Erik Negrit - Madin Kéra (Quadrille)
 Taneyah - Oxella - Sylver Smaka
 Sabrina Lia - Java Cristal Gaga - Ludo
 Pascal Lanclume - K Reen
 Patrick Benoit

samedi 24 juin

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 9h30 Remise des diplômes (CM2/6^{ème}), permis piétons, challenge écomobilité 10h30 Défilé « Pourkoipa Family » parcours 2 11h15 Association Tambour Plusieurs jeux proposés au public 11h30 Afro danse avec les steps organisé par un professeur certifié 11h30 Démonstrations des espaces Bien-être, Sports et Nature 12h30 Restauration sur place ambiance assurée par DJ CISCO | <ul style="list-style-type: none"> 14h Association de tambour, danse, boulagel, etc. + Démonstrations dans les espaces 14h30 Spectacle du Centre de Loisirs 15h30 Groupe « Soleil en folie » en tenue traditionnelle 17h Défilé 3 « Pourkoipa Family » 18h30 Représentation du groupe de gospel des Chérubins 20h Ambiance DJ CISCO et jeux 21h30 Concert live groupe Kowus et ses invités 21h45 Programmation des artistes caribéens 2h Clôture |
|---|---|

Médias présents

TELEANTILLES

R.G.B. 99.2

ESPACE FM 98.8



- 1 Espace scénique
- 2 Stands et foodtrucks
- 3 Restauration Caraïbes
- 4 Espace de danse
- 5 Démonstrations sports
- 6 Découverte des pratiques du bien-être
- 7 Ferme pédagogique
- 8 Espace détente
- C Composteur
- S Protection civile





**Dominique
REVEILLERE**

1^{er} Conseiller
municipal délégué
Vie associative



TONIFORME ARRIVE À MARGENCY !

Toniforme : une communauté dynamique et bienveillante offrant bien plus qu'un club de sport.



■ NOUVELLE ASSOCIATION À MARGENCY

Le club Toniforme fêtera bientôt ses 40 ans mais ne semble pas vouloir prendre sa retraite de sitôt. Fondé en 1985 par Chantal, une jeune sportive de Sannois, le club s'est développé au fil des ans pour devenir un véritable mouvement de partage et de convivialité autour de l'exercice physique et des loisirs.

Dès ses débuts, Toniforme a suivi une philosophie simple : organiser ses loisirs ensemble, dans un esprit de partage et d'absence de bénéfice. Et cela a fonctionné : le club compte désormais plus de 300 adhérents, répartis sur trois communes, avec une douzaine d'activités proposées chaque semaine.

■ L'EXERCICE ENSEMBLE

Mais ce qui fait vraiment la force de Toniforme, c'est son état d'esprit. Le club est animé exclusivement par des bénévoles qui mettent leur temps et leur énergie à la disposition de la communauté. Ces animateurs et animatrices sont tous formés avec soin, dans le but de garantir une qualité d'enseignement optimale à chaque séance.

Toniforme ne s'arrête pas là : le club encourage également la créativité et l'initiative de ses adhérents en leur offrant la possibilité de proposer de nouvelles activités et sorties culturelles. Pour que chacun puisse en profiter au même prix, les cotisations sont calculées avec soin, grâce à l'engagement bénévole de tous.

Le site web de Toniforme est également une mine d'informations pour les adhérents et les curieux. Vous y trouverez toutes les réponses à vos questions, ainsi que des informations sur les activités proposées, les événements à venir et les sorties organisées.



■ PLUS QU'UN CLUB DE SPORT

Le club Toniforme, c'est avant tout une communauté dynamique, ouverte et bienveillante, qui encourage chacun à donner le meilleur de lui-même. Cela se reflète dans chaque séance, chaque sortie et chaque événement organisés par le club.

Toniforme n'est pas seulement un club de sport. C'est également une communauté culturelle, qui organise régulièrement des sorties au théâtre, des randonnées et même des week-ends entiers dédiés aux loisirs et à la découverte de nouveaux horizons.



■ UNE ÉQUIPE ATTENTIVE ET COMPÉTENTE

Le bureau de Toniforme est constitué de bénévoles dévoués et disponibles, qui sont toujours prêts à aider les adhérents et à écouter leurs idées et suggestions. Et chaque année, l'assemblée générale est un moment privilégié de rencontres et de partage, avec un buffet très apprécié en fin de séance.

Enfin, il convient de souligner que l'association ne se contente pas d'offrir des activités physiques et culturelles à ses adhérents. Le club encourage également le respect de l'environnement et la préservation de notre planète, en privilégiant les déplacements doux et en organisant régulièrement des actions de sensibilisation.

En résumé, Toniforme est bien plus qu'un simple club de sport. C'est une véritable communauté de partage et de convivialité, qui encourage chacun à donner le meilleur de lui-même dans tous les aspects de sa vie.

PLUS D'INFORMATIONS

mylene.lattanzio@orange.fr
www.toniforme.com



Dominique REVEILLERE

1^{er} Conseiller municipal délégué
Vie associative

FOCUS SUR MARGENCY SOLIDAIRE

Margency Solidaire, une association humanitaire active et engagée, a organisé plusieurs collectes de denrées et de matériel pour soutenir les réfugiés en Ukraine.



■ SOLIDARITE UKRAINE UN ELAN DE GENEROSITE ENORME

L'année 2022 a été marquée par des événements très durs chez nos pays proches voisins européens. La guerre en Ukraine fut le réveil d'une solidarité puissante et motivée, exprimée par les pouvoirs publics, par notre Ville de Margency et par les Margencéens ainsi que des élèves de Notre Dame de Bury. Plusieurs transports de produits et matériels ont été organisés pour apporter aux frontières de l'Ukraine les dons exceptionnels que vous avez faits. Pour rappel, Le début de ce conflit est daté du 24 février 2022. Il est rapidement apparu qu'il porte comme conséquence une détresse humanitaire de grande ampleur. Principalement révélée par le nombre de réfugiés aux frontières.

La Protection Civile s'est positionnée comme relais du soutien aux populations de réfugiés et les communes regroupées ont participé, avec ce relais entre autres, à l'envoi de matériel et de denrées de première nécessité.

Dès le 4 mars, les collectes de Margency solidaires ont été mises à disposition des initiatives communales. Nous avons doublé la fréquence des collectes du vendredi soir. Un énorme élan de solidarité s'est manifesté parmi

les Margencéens et nous avons pu bénéficier de plus de dix bénévoles spontanés un vendredi, d'un groupe de lycéens de Notre Dame de Bury pour apporter des dons puis charger les camions. Au total près de 20m3 de matériel et denrées ont été expédiés aux frontières de l'Ukraine grâce à votre générosité et dévouement et aux volontés intercommunales. Les médicaments et matériel de secours ont été triés et organisés grâce à un médecin.



■ SOLIDARITE UKRAINE LES ARTISTES S'ENGAGENT

Le 3 septembre 2022, un concert de Jazz a été donné lors du forum des associations au profit de la Solidarité Ukraine. Merci Frédéric, Francis et Philippe. Une quête au chapeau a permis d'augmenter significativement le don de fin d'année à « Urgence Ukraine »

■ AQUARELLES

Pour le marché de Noël plus de 30 tableaux ont été donnés à l'Association Margency Solidaire par l'Atelier d'Aquarelle du Cercle Culturel de Margency afin d'être vendus au bénéfice également de la Solidarité Ukraine. Le stand du marché de Noël nous a été gracieusement mis à



disposition par la Mairie de Margency. Et pour le marché de Noël, nous avons également proposé nos délicieuses « confitures solidaires ».

Margency Solidaire a pu signer un chèque de 750 euros à « urgence Ukraine » grâce à ces artistes solidaires et engagés.

■ BOITES DE NOËL

Cette année, c'était la deuxième édition de l'opération « Boîtes de Noël » dont le principe est de donner un petit carton de la taille d'une boîte à chaussures rempli d'un jeu, d'un vêtement chaud, d'une friandise, d'un produit d'hygiène et surtout d'un mot doux, le tout emballé pour offrir.

Plus de cent coffrets de Noël nous ont été apportés par les Margencéens et deux classes, une classe de 6ème du collège de Notre Dame de Bury et une classe de l'école Saint Exupéry de Margency. Ces « Boîtes de Noël » ont été remises au Secours Populaire d'Eaubonne et à la Croix Rouge Française de Montmorency.





Claudine BARRIÉ

5^e Adjointe au Maire,
déléguée aux Affaires
culturelles

INTERVIEW DE JEAN-CHRISTOPHE PORTES

Découvrez l'auteur margencéen Jean-Christophe Portes, ancien journaliste de télévision et écrivain de romans policiers historiques. Il nous parle de son parcours, de son inspiration et de sa méthode de travail.



■ POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Je m'appelle Jean-Christophe Portes,, j'ai 57 ans, et cela fait un peu plus de six ans que j'habite à Margency.

■ QUEL EST VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?

J'ai travaillé pendant une vingtaine d'années en tant que journaliste de télévision dans l'audiovisuel. J'ai fait des reportages pour TF1, M6 ou des émissions comme « Envoyé Spécial » et ensuite des documentaires pour France Télévision. En 2017, j'ai commencé à écrire des romans policiers et des documents.

■ QU'EST-CE QUI VOUS A POUSSÉ À CHANGER DE CARRIÈRE DU JOUR AU LENDEMAIN ?

Je cherchais un métier où j'avais moins à me déplacer, et j'ai eu la chance de pouvoir publier mon premier livre à ce moment-là.

■ LA VILLE DE MARGENCY VOUS INSPIRE-T-ELLE POUR LA CRÉATION DE VOS ROMANS, VOS PERSONNAGES, ETC. ?

La ville elle-même ne m'inspire pas forcément, mais je suis conscient de l'influence des personnes que je croise et de l'environnement dans lequel je suis. Cependant, lorsque je fais de petites promenades quotidiennes et que je me promène dans le parc, je réalise que c'est un endroit privilégié pour se ressourcer. Je constate également qu'il y a des décors locaux qui m'inspirent un peu. Mais ce n'est pas une inspiration radicale, j'aurais probablement écrit des livres même si j'habitais ailleurs, pour être honnête.

■ COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS SUR L'ÉCRITURE DE VOS ROMANS, DOCUMENTS ?

Dans un premier temps, il faut savoir que je travaille seul. Je relis et effectue une première correction. Ensuite, il y a tout un travail avec l'éditeur pour d'éventuelles modifications, mais cela reste vraiment rare. Quand j'arrive au stade de relecture par des proches ou par l'éditeur, c'est déjà quasiment fini.

■ QUELS SONT VOS PROJETS D'ÉCRITURE POUR LES ANNÉES À VENIR ?

Tout d'abord, c'est de continuer mes deux séries de romans (Les enquêtes de Victor Dauterive et Mo et Lizzie) pendant au moins quelques années. J'ai tout de même des idées de romans dans ma tête.

■ PARMIS VOS 14 LIVRES COMPRENANT DES ROMANS ET DES DOCUMENTS, EN AVEZ-VOUS UN QUE VOUS PRÉFÉREZ PLUS QUE LES AUTRES ?

Ce n'est pas une question de préférence, mais plutôt d'attachement pour "Les enfants du Dernier Salut". C'est un livre particulier auquel je porte un attachement plus important qu'aux autres, car je l'ai écrit avec une dame avec qui j'étais vraiment ami, Colette Brull-Ulmann, et qui est décédée il y a peu de temps. Sinon, je n'ai pas de préférence, chacun a son petit quelque chose.

■ POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER BRIÈVEMENT VOTRE DERNIER ROMAN "OSCAR WAGNER A DISPARU" ?

C'est une histoire d'espionnage qui se déroule pendant la Deuxième Guerre mondiale avec deux personnages principaux. Le premier est un voyou trafiquant possédant plusieurs boîtes de nuit, mais qui travaille en réalité pour les services secrets. Il est amené à supprimer un homme allemand nommé Oscar Wagner. Ce dernier détient, sans que personne ne le sache, de nombreux secrets qui intéressent beaucoup de monde, ce qui transforme l'histoire en une chasse à l'homme. Il va rencontrer une jeune femme qui travaillait pour Oscar Wagner, mais qui est en réalité une anglaise travaillant pour les services secrets.

"Retrouvez son dernier roman "Oscar Wagner a disparu" aux éditions Hugo Roman

RETOUR EN IMAGES

Cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945



TRIBUNE

ECRIRE ENSEMBLE NOTRE HISTOIRE !

A mi-mandat, il est l'heure de se poser quelques instants pour faire un état des actions accomplies et à venir. Grâce à votre forte contribution, nous avons fait beaucoup et il reste encore beaucoup à faire. Installés en mai 2020 dans un contexte de crise sanitaire, notre arrivée nous a demandé un surcroît d'attention et d'énergie afin de mettre en place toutes les actions pour protéger les plus vulnérables et lancer également tous nos projets.

Maintenance des bâtiments, entretien des voiries, court couvert du tennis, allées du parc de la Mairie et bacs de récupération des eaux pluviales, lancement des grands projets que sont : la rénovation de l'ancienne mairie, des anciennes écuries, la création de la maison de santé et des logements pour les soignants de l'hôpital d'enfants de Margency. Le relevé de nos engagements est étendu.

La liste des nouveautés et des animations sportives, culturelles et associatives est également longue démontrant ainsi votre dynamisme. C'est un grand honneur de vous représenter et pour chacun d'entre nous une grande fierté d'être les habitants d'un havre de nature et de quiétude.

Grâce à vous, vos participations, vos encouragements et notre exigence de faire toujours mieux, l'énergie qui alimente notre action municipale est toujours aussi vive dans le seul but d'améliorer le bien-être de tous, Margencéennes et Margencéens. Nous sommes fiers de continuer ensemble d'écrire l'histoire de la ville !

L'équipe majoritaire municipale - POUR MARGENCY 2020

PUBLIÉ EN L'ÉTAT

MISE AU POINT

Dans le précédent magazine sont présentés des projets de travaux pour nos écoles. Je tiens à rappeler qu'au cours de la précédente mandature de nombreux travaux, ont été réalisés : Création de l'Esplanade, nouveau restaurant scolaire, remplacement des fenêtres et portes de l'école élémentaire (98755e) mise au normes électrique (29556e), chaudières (30316e), création passage sécurisé piétons (env 70000e), tableaux numériques (9000e), éclairage LED toutes classes et bien d'autres entretiens (peintures, sanitaires etc). Il est confirmé que l'extension de l'école « est inscrite dans un calendrier plus long » Au calendes Greques sans doute ? Pourtant elle sera bientôt une nécessité. La priorité est donnée à d'autres projets, comme la rénovation de l'Ancienne Mairie devenant un « Gite de randonnées », construction d'1 restaurant et salles à ainsi qu'un parking souterrain dans le parc Mairie.

A ces projets, s'ajoute un projet intéressant de construction d'1 Maison de Santé.

L'ensemble des projets, financés intégralement par les deniers publics, pour un budget estimé à environ 6 millions d'Eu dont environ 1 855 000e à charge de la commune !

Certes des subventions sont demandées à l'Etat, la Région, le département. N'oublions pas que ces subventions représentent les impôts et taxes que nous payons chaque jours...

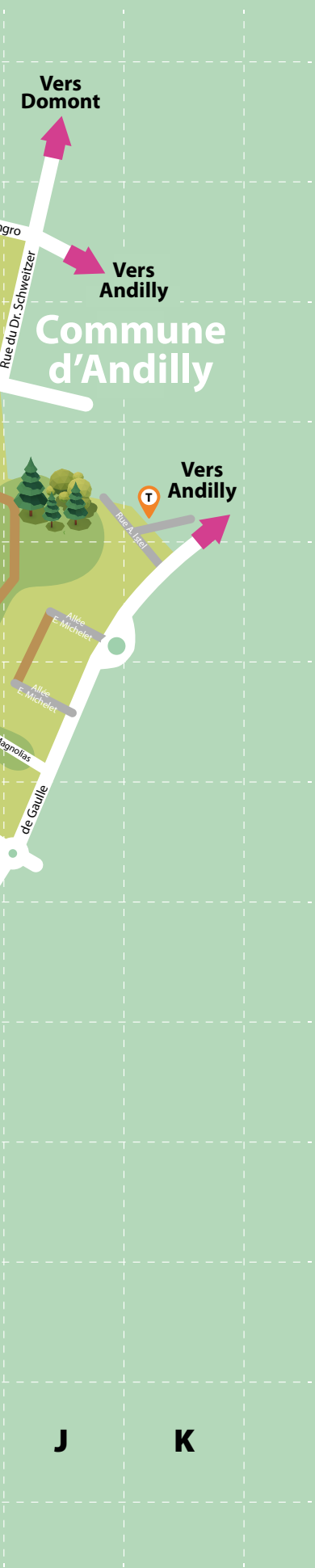
JB. Lasmarrigues

L'Equipe « Unis Pour Margency »

Commune de Montlignon

Entrée piétonne uniquement.
Les véhicules peuvent accéder à la Voie de la Rocade par l'entrée située au 2, rue de Paris à Montlignon.





Index des rues

Belettes (allée des)	D8 E8 F8
Berlioz (rue Hector)	G8
Berthelot (rue Marcelin)	A10 B10
Brochard (rue Henri)	G1 H1
Castel (allée du)	C5 D5
Cèdre (allée du)	E4
Château (rue du)	H3 I3 J3
Corot (rue J.B.)	G4
Côte (ruelle de la)	F1 F2
Coudert (rue Henri)	E5 E6
De Gaulle (rue Charles)	I8 - K5
Degas (rue Edgar)	F3 F4
18 Juin (avenue du)	D5 - F3
Dunant (rue Henry)	F5 - G6
Eaubonne (rue d')	D8 - E6
Emplés (allée des)	H8 I8
Eucalyptus (place des)	E3
Fauveau (avenue)	A9
Istel (rue André)	J4 - K5
Kichkine (rue Nicolas)	H8
Lefranc (rue J.B.)	H6
Legendre (rue Eugène)	F11 - H8
Legouais (allée Gaston)	F6
Magniez (allée Eugène)	C8 C9
Magnolias (allée des)	I6 J6
Malraux (allée André)	I6
Manceau (allée Julien)	C9 D9 E9
Manet (rue Edouard)	F4 F3
Maquignons (rue des)	C-D10 - E-F11
Marie-Louise (avenue)	B9
Mauriac (allée François)	H7
Michelet (allée Edmond)	J5 J6
Moulin (rue Jean)	E 10 F10
Muret (rue Louis)	E5 F5
Musset (allée Alfred de)	C6
Piquettes (rue des)	F2 G3 H3
Pompidou (avenue Georges)	B5 - I9
Prévert (allée Jacques)	F7 F8
Renoir (rue Auguste)	E3 F4
Rocade (voie de la)	E3 E2
Sablons (sente des)	G1 H1
Salengro (rue Roger)	F5 - H3
Sand (allée Georges)	D6
Schweitzer (rue du Docteur)	J3 J2
Sisley (rue Alfred)	F4 F5
Tamaris (place des)	F2
Vallée (impasse de la)	C10
Verdi (rue Giuseppe)	F9 G9
Victor (avenue)	A9



Copropriétés

- A** Les Cottages
- B** Le Castel
- C** Le Parc de Maugarny
- D** Le Village
- E** Les Belettes
- F** Le Parc de Bury
- G** La Renaudière
- H** Les Emplés
- I** Résidence G.Verdi
- J** Le Hameau
- K** Coudert
- L** Résidence des Chalets
- M** Résidence Maryse Bastie
- N** Résidence du Square
- O** Lefranc
- P** Cèdre
- Q** Le Lavoir de Margency
- R** Résidence Maurice Bourdais
(Livraison 2022)
- S** INLI *(Livraison 2022)*
- T** L'Orée du Bois

- Rues publiques
- Voies privées
- Circulation douce

-  Bâtiments de Santé
-  Bâtiments Enfance et éducation
-  Bâtiments et structures municipaux
-  Lieux de Cultes
-  Sports et Loisirs
-  Parcs et Espaces Verts
-  Défibrillateurs
-  Commerces itinérants

Commerces itinérants



AUX PTITS ENCAS
 Spécialité : Pizzas
 Jour : Vendredi de 18h à 21h
 06 34 95 06 83

J

K

AGENDA

JUIN

// ASSOCIATION

Inauguration Beach Tennis
Tennis Club de Margency
Dimanche 4 juin à 17h

Soirée jeux

GALA ton jeu
Salle du Grand Balcon
Vendredi 9 juin à 19h

Soirée Bacchus

Bacchus95
Salle des Baladins
Vendredi 9 juin à 20h

// FÊTES ET CEREMONIES

Fête des voisins

Margency
Vendredi 2 juin

Appel du 18 juin

Cérémonie
Parvis de la mairie
Dimanche 18 juin à 11h

Festival Caraïbes « Couleurs Caraïbes »

Parc de la mairie
Du vendredi 23 au samedi 24 juin



VACANCES D'ÉTÉ

Samedi 8 juillet 2023
au 3 septembre 2023

RENTRÉE SCOLAIRE

Lundi 4 septembre 2023

// CULTURE

Concert « Comme un air d'été »

Ecole de musique Arabesques
Pavillon des Arts
Vendredi 16 juin à 20h30

JUILLET

// FÊTES ET CEREMONIES

Fête Nationale

Parc de la Mairie
14 juillet à 11h

Journée nationale d'hommage

à la mémoire des victimes de crimes
racistes et antisémites de l'Etat français
et d'hommage aux "Justes" de France
Square du Souvenir
16 juillet à 11h

SEPTEMBRE

// ASSOCIATION

Expo photo

Espace Gilbert Bécaud
8 au 10 septembre

Forum des Associations

Parc de la Mairie
9 septembre



DATE DES ENCOMBRANTS

Vendredi 16 juin 2023
Vendredi 21 juillet 2023
Vendredi 18 août 2023
Vendredi 15 septembre 2023

NAISSANCES

2022

Le 07 décembre - Matis GAMACHE

2023

Le 6 janvier - Charlie JAMET

Le 17 mars - Luis DA MOTA

La Municipalité adresse ses sincères
félicitations aux parents.

DÉCÈS

2022

Le 7 décembre - Raymonde MAQUELLE
Veuve OVTCHARENKO

Le 07 décembre - Paul HERLIN

2023

Le 1 janvier - Christine PICARDAT

Le 03 janvier - Emilienne BRONCHART
Veuve LACOUR

Le 5 février - Marcelle LE FLOC'H épouse RIGAUT

Le 19 mars - René FANOUILLÈRE

Le 25 mars - René VALLÉE (102 ans)

Le 8 avril - Jeannine MAUGUEN épouse CAPELLI

Le 20 avril - Yvette BESSY épouse CLOT

La Municipalité adresse ses condoléances aux familles.



Hygiène & Maintenance

Vitrierie

Nettoyage

Interventions
après sinistre

Remise en état

Voiries

La propreté est une nécessité et une priorité
pour tous les responsables d'établissements
privés, publics, industriels et commerciaux

Informations et devis gratuit

Tél : 01 41 16 33 60

www.groupecpn.fr



DE VOUS À NOUS,
LE PLUS BEAU DES CHEMINS

Une équipe dédiée
à votre projet!

TERRASSE

ZONE
PIÉTONNE

ZONE
CIRCULABLE

COLAS & VOUS

EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

ÉTABLISSEMENT DE PIERRELAYE
45, chaussée Jules César
95480 Pierrelaye

COLAS

0 805 210 805 Service & appel gratuits

www.colasetvous.fr

Ets **A**Philippon

Entreprise Générale de Bâtiment

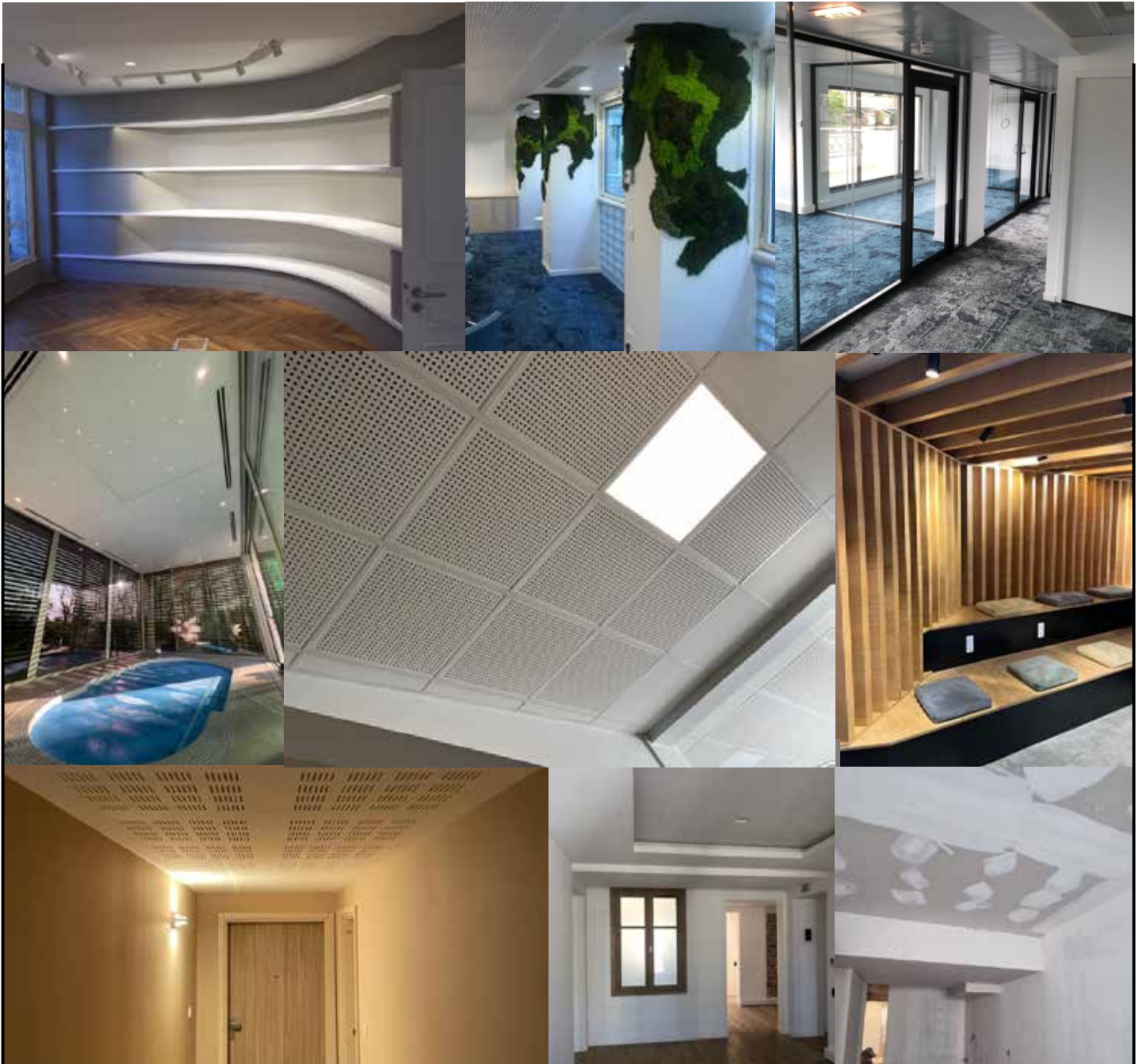
MAÇONNERIE

GROS-ŒUVRE

SECOND-ŒUVRE

TOUS CORPS D'ÉTAT





PRO EVOLUTION BAT'S

Votre spécialiste de la rénovation intérieure

plâtrerie – isolation – faux plafonds
menuiserie intérieure
cloisons aluminium – peinture

www.proevolutionbats.fr

1 Ter avenue René Villemer – 95500 LE THILLAY